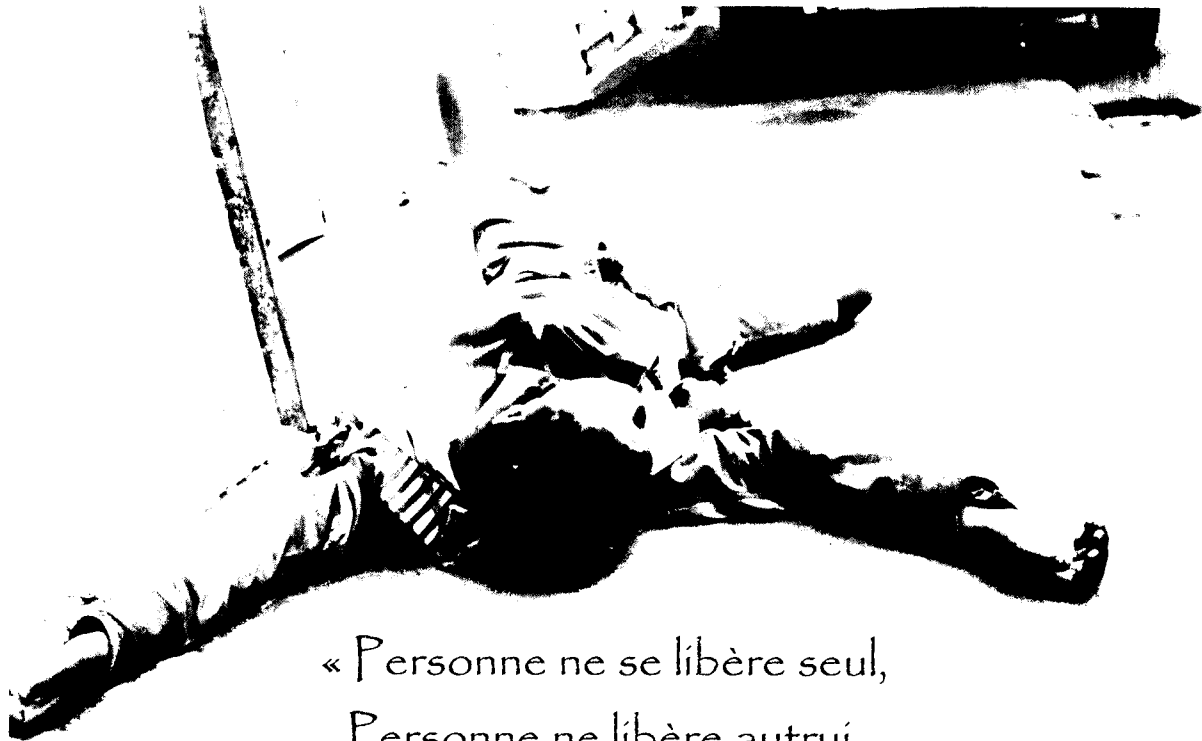


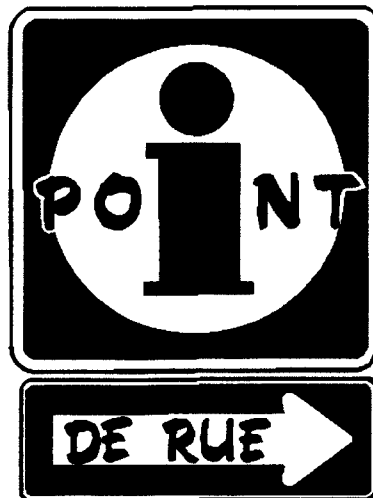
MÉMOIRE

CAS - 0304
C.P. - ITINERANCE
AU QUEBEC

Commission Parlementaire sur l'itinérance
Comité des Affaires Sociales



« Personne ne se libère seul,
Personne ne libère autrui,
Les Hommes se libèrent ensemble »



POINT DE RUE

337, RUE LAURIER, CP 51, TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC), G9A 2R4
POINT DE RUE : 819-996-0404

LA GALÈRE : 819-373-1018

MÉMOIRE

Rédaction :

Philippe Malchelosse

Photographies :

Patricia Côté

Chad Badger

Julie Cloutier

Julie Lampron

Philippe Malchelosse

Léo Guilbert

Correction :

Suzanne Gauthier

Léo Guilbert

Patricia Côté

Sébastien Bois

Infographie :

Philippe Malchelosse

Couverture :

Photo: Chad Badger, Jeune Itinérant de Antananarivo, Madagascar

Citation : Paolo Freire, La Pédagogie des Opprimés, 1976

« Nous tenons à remercier toutes les personnes que nous rencontrons quotidiennement dans la rue qui nous font confiance pour traduire dans ce mémoire les pistes de solutions qui permettent de croire en un monde plus juste et équitable où on peut s'accrocher à nos rêves et non à une corde »

P. Malchelosse

S.COMM.24SEP'08 14:48

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION	PAGE 2	
PARTIE 1 : PRÉSENTATION DE L'ORGANISME		
LA MISSION	PAGE 3	
LA PHILOSOPHIE	PAGE 4	
SERVICES OFFERTS	PAGE 5	
STRATÉGIE D'INTERVENTION	PAGE 5	
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	PAGE 8	
TABLEAU SYNTHÈSE	PAGE 9	
PARTIE 2 : PORTRAIT DES PERSONNES REJOINTES		
CONTACTS ÉTABLIS	PAGE 10	
CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX BESOINS	PAGE 11	
AGE ET SEXE	PAGE 12	
TYPLOGIE DE CONSOMMATION	PAGE 13	
SUBSTANCES CONSOMMÉES	PAGE 14	
SANTÉ MENTALE	PAGE 14	
PARTIE 3 : CONSTATS ET ENJEUX		PAGE 16
PARTIE 4 : SOLUTIONS EFFICACES		PAGE 22
PARTIE 5 : RECOMMANDATIONS		PAGE 24
ANNEXE 1 : FRÉQUENTATION AU CENTRE DE JOUR DE POINT DE RUE	PAGE 29	
ANNEXE 2 : DÉINVESTISSEMENT DU MSSS	PAGE 30	
ANNEXE 3 : ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION	PAGE 31	
ANNEXE 4 : GESTION FINANCIÈRE	PAGE 38	
ANNEXE 5 : EXEMPLE DE SUCCÈS, MADAGASCAR 2007	PAGE 39	
ANNEXE 6 : RETOMBÉES DU PROJET MADAGASCAR 2007	PAGE 49	
ANNEXE 7 : DOCUMENTAIRE MADAGASCAR 2007	PAGE 50	
ANNEXE 8 : EST-CE QU'IL Y EN A QUI S'EN SORTENT ?	PAGE 51	
ANNEXE 9 : EXEMPLE DE CONTRIBUTION DE JEUNES DE LA RUE DANS NOTRE FINANCEMENT	PAGE 52	

INTRODUCTION

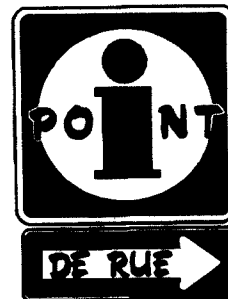
Chers Commissaires, Politiciens et Hauts Fonctionnaires

En guise d'introduction, nous tenons à mentionner notre grande satisfaction à l'égard de la mise en place de la commission parlementaire en itinérance. Celle-ci témoigne d'un souci de l'Assemblée Nationale à l'égard des personnes les plus vulnérables de notre population. Depuis trop longtemps ces personnes souffrantes sont exclues des débats politiques en étant perçues que par le problème qu'elles représentent et jamais en termes de responsabilité sociale ou même en termes de contribution qu'elles peuvent amener à notre communauté, lorsqu'elles franchissent les obstacles importants qui caractérisent l'incrustation à la rue. Nous croyons que la valeur d'une société réside dans sa capacité à prendre soin des plus vulnérables.

En ce sens, nous avons beaucoup à apprendre des peuples du tiers-monde qui font de l'inclusion sociale une identité culturelle. À tous les commissaires, fonctionnaires et élus, nous tenons à leur rappeler qu'ils ont le pouvoir de lutter contre l'itinérance et la capacité de sauver des vies en mettant en place des politiques inspirées des nombreuses recommandations qu'ils recevront au cours des prochains mois. Nous avons développé des expertises significatives au Québec qui font de nous des précurseurs dans la mise en place de services pour les itinérants. Nous connaissons les sources de l'itinérance et les solutions pour la réduire, voire l'enrayer. Ce qui nous manque est le support, la reconnaissance et l'investissement des élus et fonctionnaires. Dans mon travail quotidien avec les personnes itinérantes, je peux sauver quelques vies annuellement,... chers politiciens et haut-fonctionnaires, vous avez la capacité par vos décisions d'en sauver des milliers annuellement en nous donnant les outils pour travailler,... soyez-en conscients !

Point de Rue

Point de Rue est un organisme communautaire à but non-lucratif créé en 1993. À l'origine, nous avons exclusivement des services en travail de rue. Toutefois depuis 2000 les besoins identifiés par les personnes que nous rejoignons nous ont amenés à développer des services plus diversifiés qui permettent d'offrir aux personnes en situation d'exclusion sociale et d'itinérance l'opportunité de trouver des portes de sorties efficaces. Ces actions ont permis à la fois à des gens de se prendre en charge en sortant de la rue, mais aussi à modifier le tissu social de notre communauté en développant des stratégies où toute la population est impliquée. Notre action s'intéresse donc à créer des ponts entre ces gens exclus et l'ensemble de la population vers le développement de solutions durables, où l'ensemble de la communauté est gagnante. Nous avons maintenant des services de travail de rue, de dépannage alimentaire, de plateaux de travail, de journal de rue et un Centre de Jour qui demeure le seul lieu d'accueil inconditionnel pour les gens de la rue. Par contre, tous ses services sont menacés de fermeture au 31 mars 2009, par la fin du programme fédéral SPLI et le désinvestissement du gouvernement provincial en matière de santé et services sociaux.



L'auteur

Philippe Malchelosse est directeur général de l'organisme Point de Rue depuis 2000. Psychoéducateur de formation, celui-ci cumule des expériences significatives face à l'intervention auprès des personnes en situation de rupture sociale, et ce depuis 1994 en tant que travailleur de rue. Il a contribué à la création des projets de confection de vitraux haut de gamme avec les jeunes de la rue (maintenant exporté à Montréal, Québec, Vancouver, Sherbrooke), à la création des projets d'intervention dans les parcs de Trois-Rivières et à l'élaboration du projet Madagascar 2007, le premier projet au monde qui utilise la coopération internationale pour lutter contre l'itinérance des jeunes de la rue. Sa vaste expérience lui confère une reconnaissance appréciable dans les milieux de formation où il multiplie les conférences avec des étudiants de niveau collégial et universitaire. En ce sens, celui-ci est à la base de la création du projet « Université de la Rue » à l'Université du Québec à Trois-Rivières, vers la mise en place d'un lieu de formation unique au monde, pour les intervenants spécialisés au niveau de l'urgence sociale.

PARTIE I

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

LA MISSION

Depuis son incorporation en 1993, l'organisme communautaire à but non lucratif Point de Rue, poursuit l'actualisation de sa mission, qui malheureusement est de plus en plus interpellé par la communauté :

OFFRIR UNE INTERVENTION PRÉVENTIVE, PAR LA PRÉSENCE D'AGENTS D'INFLUENCE,
DE RÉFÉRENCE ET D'INFORMATION DANS UN CADRE INFORMEL

Pour actualiser cette mission, certains objectifs sont visés par l'intervention psychosociale qui émane du travail fait par l'organisme :

- ⇒ Établir une relation de confiance avec la personne rejointe dans le respect de ses choix, de son style de vie et de ses valeurs
- ⇒ Favoriser la prise en charge des personnes démunies les plus exclues et hors du réseau de services de santé et des services sociaux
- ⇒ Favoriser une meilleure compréhension des conditions de vie et des besoins spécifiques des personnes rejointes dans la rue
- ⇒ Dépister les lieux de fréquentation, être présents dans ces lieux, tenter de se faire reconnaître en tant que personne ressource et de se faire accepter par les personnes rejointes dans la rue
- ⇒ Favoriser un ajustement continu entre les services existants et les besoins spécifiques de la population desservie

LA PHILOSOPHIE

La philosophie de Point de Rue s'inspire d'une approche humaniste, qui sous-tend l'ensemble de nos actions. Celle-ci est puisée au sein de l'héritage social qui est issu du mouvement communautaire québécois. Nous puisons aussi les différents éléments de notre philosophie au cœur de l'approche mise en place par les différents organismes de travail de rue du Québec et d'Europe. L'approche préconisée se définit autour des sept caractéristiques présentées dans cette section. En voici l'essentiel :

L'autonomie

Point de Rue détermine librement ses orientations, son approche, ses pratiques, ses normes de régie interne et ses règles de fonctionnement. Ces éléments sont établis par les membres bénévoles de la corporation (lors de l'AGA) et par les membres du conseil d'administration.

La souplesse et l'innovation

En raison de son enracinement et de son identification à la communauté, Point de Rue fait preuve de flexibilité et de polyvalence pour s'adapter aux besoins changeants des individus et des collectivités rejointes. Par ailleurs, Point de Rue développe des initiatives adaptées à des besoins nouveaux, ainsi que des modes d'intervention qui présentent un caractère novateur.

L'approche globale

L'approche priorisée par Point de Rue tient compte des problèmes spécifiques identifiés par les individus à l'intérieur d'un cadre où l'on aborde la personne dans sa globalité, une approche qui cherche à éviter la fragmentation et la surspécialisation. En fait, l'approche globale préconise qu'on ne pourra outiller adéquatement la personne qu'en utilisant le relais avec son milieu de vie, qu'en agissant sur ses conditions de vie, sur son environnement et en tenant compte de son histoire personnelle.

Actions centrées sur les valeurs d'autonomie et de prise en charge

Les actions de Point de Rue valorisent l'autonomie des individus et des collectivités. Elles favorisent le cheminement des personnes et des groupes en mettant à contribution leurs capacités à résoudre leurs difficultés et à modifier leurs conditions de vie. Les interventions visent donc tant à accroître les capacités de prise en charge des communautés qu'à améliorer la qualité du tissu social et à répondre à des besoins individuels.

Enracinement dans la communauté

Point de Rue est né de l'identification des besoins par une communauté définie géographiquement et à partir d'un vécu commun et d'une problématique commune. Cet engagement des membres et des partenaires au cours des années suscite la mobilisation de la communauté pour créer des lieux d'appartenance, bâtir des réseaux d'aide, de solidarité et d'appui.

Rapport volontaire à l'organisme

Toutes les actions de Point de Rue sous-tendent une participation libre des personnes rejointes.

Conception égalitaire des rapports

L'intervention de Point de Rue repose sur une vision égalitaire des rapports entre les employés, les membres du Conseil d'administration, les bailleurs de fonds, les partenaires, les politiciens, Dieu et les personnes rejointes. Elle se caractérise par l'accueil inconditionnel, la disponibilité des employés et par le respect de la liberté d'expression, du style de vie et des caractéristiques individuelles des individus quels qu'ils soient.

OFFRE DE SERVICES UNIQUE

Depuis la grande réorganisation des services au tournant des années 2000, nous continuons d'offrir des services uniques pour les personnes que nous rejoignons. L'unicité de Point de Rue dans son milieu est déterminée particulièrement par deux caractéristiques sur lesquelles repose l'ensemble de la gestion de l'intervention et de l'administration. Ces deux caractéristiques sont :

- ☒ La gratuité de tous les services
- ☒ L'accueil inconditionnel et chaleureux de tous les gens à la rue

Ces éléments sont pour nous essentiels puisque nous émettons le postulat que les personnes qui se retrouvent chez nous sont totalement démunies, seules, isolées, souffrantes, en détresse et n'ont pas choisi d'y être. Certains croient qu'il y a des effets pervers à maintenir ces deux facettes intégrées à nos convictions profondes,... nous croyons plutôt qu'il nous semble encore plus pervers d'exclure les plus exclus et de négliger l'accueil à quelqu'un qui a déjà très peu le goût de vivre et de participer à cette société qui les juge sans même s'intéresser à eux ! Finalement, nous avons l'impression que le manque d'accueil inconditionnel pour une personne dans la rue est le reflet des préjugés de la communauté que nous devons déconstruire. Enfin, nous refusons de démissionner là où tous les autres ont semblé abandonner ! Si on pouvait seulement calculer le nombre de suicides, de méfaits, d'actes criminels qui ont été évités grâce à l'application de l'accueil inconditionnel. Nous devons aussi être conscients que sans cet accueil inconditionnel, nous ne pouvons maintenir un lien, si fragile soit-il, avec les gens les plus exclus. Au sein de l'organisation des services en itinérance à Trois-Rivières, nous sommes le seul organisme à être mandaté pour offrir l'accueil inconditionnel, inapplicable chez nos partenaires comme le Centre le Havre qui doit opérationnaliser ses services autour de contraintes que représente l'hébergement d'urgence. Nous espérons ne pas laisser tomber nos partenaires en fermant nos services au 31 mars 2009, faute de financement,... nous y reviendrons !

STRATÉGIE D'INTERVENTION

Déoulant de notre expertise de plus de 15 ans dans le domaine de l'intervention psychosociale auprès des personnes en rupture, nous avons mis en place une stratégie d'intervention qui permet aux personnes itinérantes de trouver des portes de sortie vers la participation sociale active. Notre modèle d'intervention est aussi inspiré de nombreuses expertises de nos partenaires au Québec et en Europe. L'expertise que nous avons développée repose donc sur une réflexion rigoureuse des stratégies efficaces mais aussi sur une investigation exhaustive des ressources du territoire et des besoins non-comblés auprès des itinérants et jeunes de la rue.

Notre réflexion s'oriente autour du constat que l'itinérance est une conséquence des choix sociaux que nous avons fait qui mettent à l'avant-plan le succès individuel au détriment du succès collectif. Dans cette course farouche vers le succès personnel, nous avons négligé de prendre soin des plus vulnérables qui savent trop bien que leurs chances de réussite sont inexistantes dues à leurs nombreux handicaps sociaux,... qu'ils n'ont pas plus choisis que les gens favorisés ! En ce sens, nous ne pouvons considérer lutter efficacement contre l'itinérance si nous négligeons le travail au sein de la collectivité autant que dans l'intervention individuelle. Nos clients c'est toute la population, puisque par définition l'exclusion sociale est un héritage de l'ensemble de la collectivité et donc une responsabilité collective. Voici donc les actions que nous réalisons auprès de l'ensemble de la collectivité. Celles-ci caractérisent notre stratégie d'action vers l'inclusion des plus démunis tant auprès de ceux-ci que de ceux qui ne croient plus en leur potentiel.

Avec les personnes rejointes

Tout d'abord, nous considérons qu'un être humain doit combler ses besoins physiologiques avant tout autre quête. Le modèle de la pyramide des besoins illustrée par Abraham Maslow mentionne qu'il faut prioriser les besoins à combler. En ce sens, nous devons d'entrée de jeu avoir la capacité de permettre aux personnes rejointes de combler leurs besoins de base. En ce sens, cette étape est très loin d'être un objectif mais bien une première étape nécessaire vers l'amélioration des conditions de vie et vers l'autonomie. Le travail de rue s'avère un moyen efficace pour retracer ces gens exclus et offrir ces services de base.

Par la suite, nous proposons à l'individu des lieux d'appartenance ou des ressources susceptibles de poursuivre une démarche avec l'individu rejoint dans la rue. Les intervenants psychosociaux de Point de Rue sont alors considérés comme des médecins généralistes ou bien des urgentologues. C'est-à-dire qu'ils doivent recevoir tous les individus en besoin urgent, les ausculter pour ensuite les référer vers les spécialistes du réseau. À cette étape, nous tentons de briser l'isolement, en utilisant notre lien de confiance avec l'individu, pour lui permettre de créer contact avec d'autres lieu d'intégration ou d'autres ressources formelles (ex. : réseau de santé et services sociaux) ou informelles (ex. : reprise de contact avec la famille).

Autant que faire se peut, nous compterons donc sur les différentes ressources du milieu pour poursuivre l'accompagnement de la personne rejointe. Maintenant, il arrive que nous ne trouvons aucun lieu susceptible de répondre aux besoins de la personne. Notamment, lors de processus d'insertion à l'emploi. Aucune ressource de notre milieu offre des services adaptés pour les jeunes de la rue, puisqu'ils ont des critères de sélection qui rendent impossible l'accès à ces services pour les jeunes que nous rejoignons. En ce sens, il ne faut s'imaginer que la stratégie jeunesse portée par le gouvernement du Québec offre des services aux jeunes de la rue. Encore une fois, ils sont exclus,... même de cette politique qui ne s'adresse pas à eux et qui semble se préoccuper de ceux qui performant déjà.

Après avoir investigué toutes les possibilités d'intégration à l'emploi pour les jeunes de la rue, nous constatons des manques importants de ressources et de programme. Nous avons donc créé en 2003 des plateaux de travail qui permettent à ceux-ci de sortir de la rue, allant vers une participation sociale active qui devient un apport pour toute la communauté. Voici donc une illustration du parcours qu'un itinérant ou un jeune de la rue peut vivre à Point de Rue.

Travail de rue ⇨ Travail de milieu ⇨ Projets structurants ⇨ Suivi psychosocial ⇨ Participation sociale active
Physiologiques ⇨ Appartenance ⇨ Estime/Confiance ⇨ Maintien des acquis ⇨ Actualisation

Maintenant, il est important de noter le succès de cette offre de services intégrée, que nous observons à chaque année alors que des jeunes passent de la rue à l'actualisation de leur potentiel en quelques mois. En ce sens, c'est un modèle où nous cheminons de la réponse immédiate aux besoins de base à la mise en place de solutions durables. Par contre, nous devons aussi être conscients que c'est un modèle fragile puisqu'il doit comporter tous les éléments pour être efficaces. Mais, le gouvernement du Québec ne finance que la portion travail de rue dans notre organisme. C'est comme si nous financions seulement les urgences dans les hôpitaux. Il ne faut pas se surprendre d'avoir l'impression d'être dépassé, lorsqu'on ne supporte pas la mise en place de solutions durables.

Il faut absolument que l'État finance l'ensemble du continuum de services à l'intérieur d'un organisme s'il veut avoir la capacité de réduire l'itinérance et non pas seulement répondre aux besoins de base urgents. Nous avons les solutions et l'expertise, il faut maintenant y investir des fonds à même le Ministère de la Santé et des Services Sociaux. Ce n'est pas une dépense mais bien une économie puisque prendre soin de ces gens en leur offrant un processus vers la sortie de la rue, c'est lutter contre la criminalité, la délinquance, le suicide, la prostitution,... vers de nouveaux contribuables !!!

Avec les Partenaires

Dans un cadre de travail où la référence et l'accompagnement sont des outils privilégiés, le travail avec nos partenaires a une valeur fondamentale. Nous avons donc à travailler autant avec ceux-ci qu'avec les personnes que nous rejoignons. Les travailleurs de rue ont le mandat de travailler à deux niveaux. Premièrement, nous devons élaborer des continuums de services avec les autres ressources poursuivant l'objectif de créer des passerelles qui assureront un travail de qualité auprès de la personne itinérante. Cette collaboration prend racine dans ces liens interpersonnels que nous devons créer entre nos ressources. Cela présente un défi important pour les travailleurs de rue qui sont toujours situés entre le rôle de médiateur et celui de défense de droits des personnes rejointes. Cette situation est d'autant plus délicate que nous sommes toujours ceux qui apportent des situations complexes à nos partenaires, et soyons francs, rares sont les ressources qui aiment travailler avec des gens de la rue qui n'ont pas été éduqués aux habiletés sociales de base. Il faut donc à la fois former l'individu à démontrer les attitudes nécessaires pour recevoir des services de qualité tout en invitant nos partenaires à une grande ouverture d'esprit et à une tolérance particulière (ex : tolérer les blasphèmes). Aussi, nous avons le mandat d'interpeller nos partenaires du réseau public et communautaire sur l'adaptation des services à l'égard des réalités émergentes.

Maintenant, le défi particulier réside toujours dans l'enjeu lié aux ressources humaines limitées qui ne nous permettent pas d'investir le temps nécessaire pour maintenir des liens de partenariat sains. Les intervenants de nos organismes doivent toujours faire plus avec moins, plus de demandes, des situations plus complexes, des partenaires débordés, et des ressources humaines très limitées. Il y a des limites à presser le citron !

Enfin, nous remarquons un grand défi dans notre travail auprès des partenaires du réseau public. Nous avons toujours considéré que les organisations communautaires représentaient une porte d'entrée pour les personnes à la rue. En ce sens nous concevions avoir le rôle de les amener à utiliser les services des ressources publiques pour avoir des réponses spécifiques aux demandes complexes. Et bien, force est d'admettre que ce n'est pas le reflet de la réalité. Nous sommes plutôt une porte de sortie pour les institutions publiques qui semblent dépassées par la complexité et le poids des demandes provenant des gens à la rue.

Nous croyons donc que le réseau public doit poursuivre sa réflexion quant à leur capacité d'assumer le mandat d'imputabilité qui leur incombe, tout en formant leurs intervenants qui nous apparaissent dépassés (on comprend ça). Les initiatives du CSSSTR avec le Centre le Havre à Trois-Rivières représente une piste de collaboration intéressante entre le réseau public et cet organisme d'hébergement. Nous remarquons aussi des efforts importants de la direction du CSSSTR pour former le personnel vers l'adoption d'attitudes favorisant l'accueil des personnes à la rue. En ce sens, nous soulignons la volonté claire du CSSSTR à participer plus activement dans l'offre de services aux personnes exclues. Mais ont-ils les moyens suffisants ? À eux de répondre !

Avec l'ensemble de la communauté

Pour lutter efficacement contre l'itinérance il faut adopter une approche globale. En ce sens, aucun espace et aucune communauté doit être négligés. Nous avons le devoir de sensibiliser l'ensemble de la population aux réalités et fondements de l'itinérance. Nous devons aussi informer la population quant à l'efficacité des solutions possibles. Plusieurs ne croient plus en la capacité des itinérants de contribuer au mieux être de la communauté en adoptant l'impression que ce sont des causes perdues. La population doit aussi être responsabilisée dans leur capacité à contribuer à l'intégration des itinérants. Il est impressionnant de constater à quel point la population souhaite être outillée pour mieux agir lorsqu'un itinérant leur adresse la parole. C'est donc notre devoir de le faire (bénévolement bien sûr puisque les fonds récurrents sont minimes) en utilisant plusieurs stratégies, les médias (voir annexe 9), les milieux académiques, les conférences dans les associations philanthropiques, ... j'ai même fait la conférence de lancement du carême à la Basilique du Cap de la Madeleine devant plus de 300 fidèles. Aussi, nous avons tourné un documentaire sur le parcours des jeunes de la rue qui se prennent en main via le projet Madagascar 2007 (voir annexe 8). C'est en travaillant à tous ces niveaux que nous y arriverons ! Maintenant, il nous faut l'appui de l'Assemblée Nationale aussi ! Votre absence nous handicape chers élus et fonctionnaires !

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Raison d'être

PERSONNES REJOINTES, PARTICIPANTS AUX PROJETS, CAMELOTS, PIGISTES, UDI,
PARTENAIRES, POPULATION, REGROUPEMENT, OCTR

Processus de
Prise en charge

Volet Santé Publique
JEAN-FÉLIX RAYMOND SAINT-GERMAIN



Centre de santé et de services sociaux
de Trois-Rivières

ENSEMBLE
pour votre mieux-être

**Dépannage
Alimentaire**
JEAN-GUY JEFFREY

Emploi
Québec

Participants
PLATEAUX DE TRAVAIL




Directio
JEAN BEAULIEU




Équipe
Intervention

Travail de Rue
BENOÎT DES ORMEAUX



Centre de santé et de services sociaux
de Trois-Rivières

ENSEMBLE
pour votre mieux-être



Travail de Milieu
AUDREY-ANN LECOURS



Administrati
SUZANNE GAUTH

Équipe
Coordination

Directeur Général
PHILIPPE MALCHELOSSE



**Coordonnateur
Centre de Jour**
SYLVAIN PAPILLON



**Coordonnateur
Rénovations**
GILLES CARRIER




**Coordonna
Plateaux de T**
PATRICIA CÔTÉ



Employeurs
bénévoles
élus

Conseil d'Administration



B. GAGNON, PRES - C. PLOURDE, VP - LM DUBÉ, ST - D. LEMIRE, AD - D. CARBONNEAU, AD - M. LECO

TABLEAU SYNTHÈSE

Cohorte Rejointe	Lieux d'intervention	Quartiers	Accompagnement
Jeunes Marginalisés 10-17 ans	Parcs, Rue, Domicile, CDJ, MargiArt	Centre-ville	Prévention, Sensibilisation, Information Camelot/pigiste Journal Projets Structurants Défense de Droits Suivi psychosocial Référence et accompagnement Réduire l'écart entre exclus et autres
Jeunes Marginalisés 18-35 ans	Domicile, Parcs, CDJ, MargiArt	Centre-ville Premiers Quartiers	Prise en charge Projets Structurants Désintoxication Camelot/pigiste Journal Défense de Droits Réduire l'écart entre exclus et autres
SDF Itinérants & Errants	Parcs, Rue, CDJ	Centre-ville Premiers Quartiers	Besoins de base Briser l'isolement Retrouver la dignité Camelot/pigiste Journal Défense de Droits Réduire l'écart entre exclus et autres
Toxicomanes (Travailleuses du sexe, UDI)	Domicile, Parcs, Rue, CDJ	Centre-ville Premiers Quartiers	Besoins de base Santé physique Briser l'isolement et retrouver la dignité Camelot/pigiste Journal Défense de Droits Réduire l'écart entre exclus et autres
Toxicomanes & Santé mentale	Domicile, Parcs, Rue, CDJ	Centre-ville Premiers Quartiers	Besoins de base Briser l'isolement et retrouver la dignité Camelot/pigiste Journal Défense de Droits Réduire l'écart entre exclus et autres
Partenaires	Bureau, Locaux, Autres	NA	Démystifier, Sensibiliser Mise en place de solution Informé et s'informer Établir des continuums de service Réduire l'écart entre exclus et autres
Étudiants	Conférences Rencontres individuelles Stages	Milieus Académiques	Sensibiliser, Former, Démystifier Réduire l'écart entre exclus et autres
Population en général	Conférences Médias Tradition orale	NA	Démystifier, Sensibiliser Réduire l'écart entre exclus et autres

PARTIE 2

PORTRAIT DES PERSONNES REJOINTES

Puisque la tenue de dossier n'est pas inhérente au travail de rue, il nous est impossible de présenter le portrait et le cheminement précis d'une personne rejointe par notre équipe d'intervenants. Les statistiques qui sont présentées dans cette partie du mémoire proposent donc un portrait global du travail effectué par les intervenants. Ces chiffres sont très réducteurs puisqu'ils ne peuvent témoigner de la valeur et de l'ampleur des interventions réalisées mais seulement de leur nombre et de leur nature. Quoi qu'il en soit, de nombreux efforts sont investis par l'équipe de travail pour recueillir des données les plus précises possible et les plus fidèles à la réalité du travail effectué.

Cette prochaine section est consacrée au portrait des personnes rejointes par nos services de travail de rue et de travail de milieu. Nous présenterons l'âge et le sexe des personnes rejointes, leur typologie de consommation, les substances consommées et le nombre de personnes aux prises avec un problème de santé mentale diagnostiqué. Aussi vous trouverez en annexe le bilan de la fréquentation du Centre de Jour depuis son ouverture en octobre 2002. Enfin, notons que nous rejoignons aussi plusieurs personnes par le biais des plateaux de travail, du journal de rue et des autres volets que nous actualisons.

Contacts Établis

Au cours de l'année 2006-2007 les intervenants de l'organisme ont établi 8273 contacts lors des différentes périodes d'intervention. Il est important de noter que ces rencontres ne se sont pas toujours conclues par une intervention spécifique. Considérant que les intervenants psychosociaux créent beaucoup de contacts, ils doivent évaluer rigoureusement les besoins nécessitant une intervention approfondie. Au cours des années, nous avons établi quatre motifs précis qui amènent l'intervenant à ne pas ou ne plus intervenir auprès d'une personne rencontrée ou bien à recadrer son intervention avec la personne en question. En voici l'énumération :

- ⇒ Lorsque la personne satisfait à tous ses besoins de base.
- ⇒ Lorsque la personne rencontrée ne manifeste pas un besoin nécessitant une intervention psychosociale.
- ⇒ Lorsqu'une intervention est déjà prise en charge par une autre ressource.
- ⇒ Lorsqu'un individu développe une relation de dépendance avec l'intervenant, ce qui l'amène à ne plus investir d'efforts dans sa démarche remettant la responsabilité de l'amélioration de ses conditions de vie dans les mains de l'intervenant. Cela nécessite alors un recadrage de notre intervention.

Enfin, il est important de noter que le volet des rencontres informelles est déterminant pour les intervenants même si elles ne se concluent pas nécessairement par une intervention spécifique. Cela s'explique du fait que ces rencontres représentent un moyen pour les intervenants d'être bien connus et reconnus par les personnes rejointes. Il arrive que nous rencontrions un individu qui n'a pas besoin d'intervention pour l'instant mais qui pourra nous appeler ou nous référer à un pair lorsque la situation se présentera. Les travailleurs de rue et de milieu ont ainsi des poteaux auprès de groupes ciblés, c'est-à-dire des contacts qui permettent à l'intervenant d'en créer d'autres ou de mieux intervenir dans l'ensemble du réseau informel. De plus, cela nous permet d'intervenir par le biais de pairs aidants dans la rue. Nous pouvons donc informer nos poteaux qui informeront à leur tour les personnes qui gravitent autour d'eux. Il est donc important d'entretenir ces rencontres informelles pour les intervenants qui sont souvent contraints à intervenir par rendez-vous, lors de situation d'urgence et de réduction du risque imminent. Notons enfin que lors de l'ensemble de ces rencontres nous contribuons toujours à nourrir la dignité de la personne rejointe en offrant un accueil chaleureux. Il arrive qu'à elle seule cette attitude comble un besoin chez la personne rejointe,... celle d'être traitée comme un humain !!!

Capacité à Répondre aux Besoins

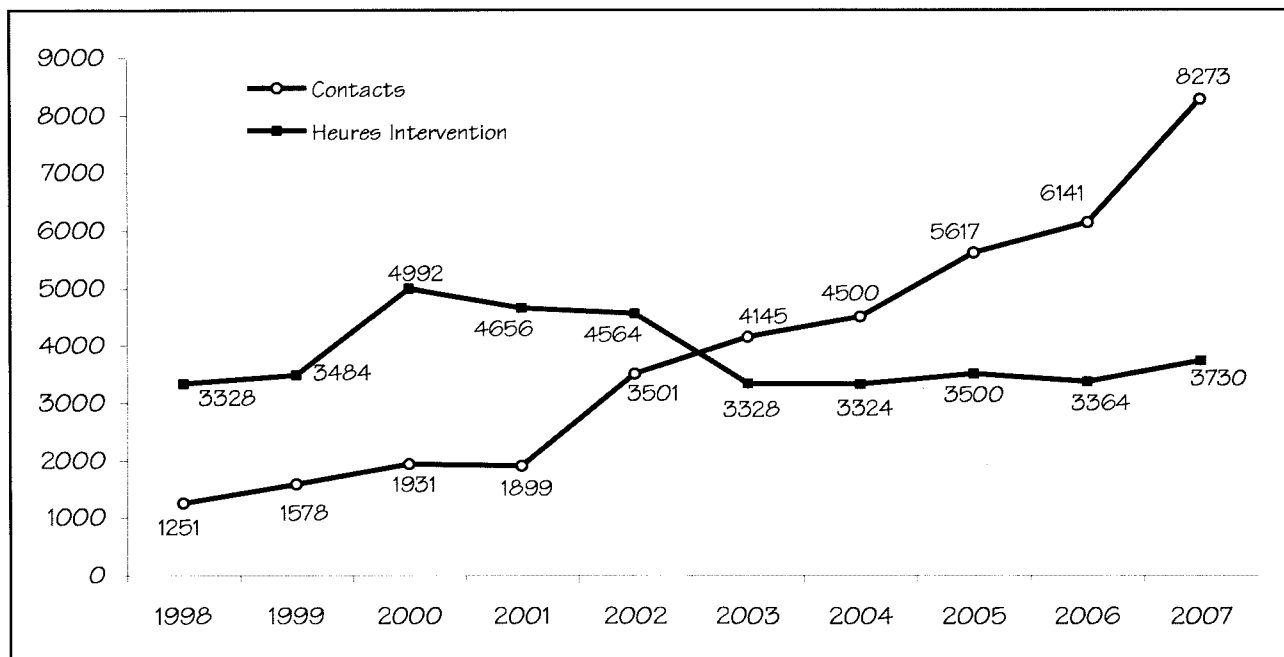
Le contexte social dans lequel nous vivons regorge de défis pour Point de Rue. En effet, l'augmentation de la détresse sociale, l'appauvrissement des plus pauvres, l'exclusion des plus exclus, la répartition inégale de la richesse, les coupures dans les programmes sociaux, la grande disponibilité de toutes les substances psychotropes, ... sans oublier la précarité de notre organisme ! Tous ces éléments nous permettent de constater un niveau de désaffiliation de plus en plus élevé et, de ce fait, une augmentation de la demande et de la complexité de celles-là. Nous devons donc intervenir plus longtemps, plus souvent dans des situations toujours plus complexes. Pour ce faire, nous devrions être plus formés et travailler plus avec nos partenaires. Mais comment y arriver lorsque l'écart entre la demande et l'offre ne cesse d'augmenter ! La seule solution possible nous semble l'augmentation de nos ressources financières récurrentes et de notre équipe d'intervenants. Maintenant, cela se fait depuis maintenant 6 ans par des programmes ponctuels qui maintiennent l'état de précarité de Point de Rue à un niveau toujours plus élevé. Au cours de la dernière année nous comptons sur seulement 14 % de notre budget qui assure la mission de base de façon récurrente. Tout le reste du budget annuel nécessite des combats quotidiens pour trouver de l'argent pour payer nos salaires. Finalement, nous ne voulons pas plus d'argent mais bien une garantie de récurrence pour les subventions reçues. Si nous pouvions avoir une augmentation de notre budget récurrent au niveau de Drummondville par exemple, nous pourrions engager de façon permanente trois travailleurs de rue de plus. D'ici là, nous tentons toujours de trouver de nouvelles façons pour aller chercher des ressources financières qui permettent de préserver nos ressources humaines. Voici donc un tableau qui illustre cet écart grandissant entre offre et demande !

TABLEAU 1
Capacité à répondre à la demande

	Contacts TR	Contacts CDJ	Contacts Total	Montant Soc/an	Heures TR & TM	Heures par Intervention
1998	1 251	-	1 251	55 000	3 328	2.66
1999	1 578	-	1 578	55 000	3 484	2.21
2000	1 931	-	1 931	55 000	4 992	2.59
2001	1 899	-	1 899	55 000	4 656	2.45
2002	2 051	1 450	3 501	56 045	4 564	1.30
2003	1 223	2 922	4 145	57 390	3 328	0.80
2004	961	3 539	4 500	58 251	3 324	0.74
2005	1 222	4 395	5 617	65 752	3 500	0.62
2006	971	5 170	6 141	72 753	3 364	0.55
2007	1 016	7 257	8 273	77 178	3 730	0.45

TABLEAU 2

Capacité à répondre à la demande, Contacts vs Heures disponibles



Âge et Sexe des Personnes Rejointes

Point de Rue ne fait aucune discrimination quant à l'âge des personnes bénéficiant de l'intervention de l'équipe de travail. Nous avons le mandat de rejoindre les personnes en situation de rupture sociale qui ne sont pas ou peu rejointes par les autres ressources. En ce sens, nous ne pouvons déterminer l'âge ou du sexe des personnes que nous rejoignons. Nous pouvons plutôt déterminer une cohorte précise auprès de laquelle nous souhaitons orienter nos interventions selon les réalités observées. Dès lors, nous rejoindrons les personnes en détresse, susceptibles d'avoir un lien avec un intervenant de Point de Rue,... peu importe son âge ou son sexe.

TABLEAU 3

Âge des Personnes Rejointes (%)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
0-10 ans (en nombre absolu)	10	15	12	9	11	8
10-17 ans	3	5.8	4.1	1.6	2.6	4.4
18-30 ans	51	48.5	52.3	46.1	38.4	40.6
31-49 ans	39	44.5	40.4	46.6	55.1	33.4
50 ans et +	7	1.2	3.2	5.7	3.9	21.6

TABLEAU 4
Sexe des Personnes Rejointes (%)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
HOMMES	63.7	55.8	50.6	56.2	53.5	60.6	58.7
FEMMES	36.3	44.2	49.4	43.8	46.5	39.4	41.3

Typologie de Consommation

Notons d'abord que le principe de la consommation et de la surconsommation qui est valorisé (voire recherché) dans notre société occidentale est aussi vérifiable dans la rue. Par contre, la consommation est particulièrement axée sur les substances psychotropes au lieu des biens de consommation matériels. En portant un regard critique sur cette réalité, nous pouvons croire que les deux types de surconsommation sont excessivement nocifs pour une société (et pour les individus qui la composent), sauf que selon les principes sociaux établis l'une est souhaitable et l'autre illégale et indésirable. Cela contribue notamment à exclure les personnes qui consomment ou surconsomment des psychotropes, à les isoler et à augmenter le défi de s'avouer un problème de consommation. En ce sens, le travail de l'intervenant de rue sera d'abord (après avoir créé un climat de confiance) d'accompagner l'individu dans son processus de changement. Alors, le travailleur de rue pourra explorer avec la personne la possibilité de se fixer des objectifs réalistes en terme de cessation de la consommation ou en terme de contrôle de cette consommation. L'approche de réduction des méfaits est constamment interpellée dans l'intervention avec des surconsommateurs, des polytoxicomanes et des toxicomanes. Finalement, notons que les travailleurs de rue considèrent la consommation dans un contexte global, ne fixant pas leur analyse sur une substance consommée ou sur la quantité consommée mais bien sûr le rôle que la consommation a dans la vie de la personne. L'approche biopsychosociale nourrit donc la nomenclature que nous utilisons.

TABLEAU 5
Typologie de Consommation (%)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Abstinent	0	4.6	1.2	4.5	5.1	7.4
Occasionnel	10	2	3.3	1.7	0.8	0.4
Régulier	24	3.2	5.1	1.1	0.5	0.9
Abusif	20	22.9	17.2	6.1	2.7	2.8
Toxicomane	40	67.3	73.2	79	85.5	83.3
Polytoxico.				7.6	5.4	5.2

Portrait des Substances Consommées

La très grande variété des substances psychotropes disponibles dans notre municipalité est indéniable. C'est pourquoi nous avons regroupé les substances consommées en 7 groupes. Il est important de noter que nous n'incluons pas la caféine, le tabac et les médicaments prescrits par un professionnel de la santé dans cette description des substances consommées. Aussi, il faut garder à l'esprit qu'un individu peut consommer plus d'une substance. Ce qui explique que le total des substances consommées ne totalise pas 100 %.

TABLEAU 6
Substances Consommées (%)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Alcool	44	44	47	28	25	18.2
Benzodiazépines	0.2	0.4	0.1	0.2	0.8	3.4
Cannabinoïdes	80	50	62	48	35	36.7
PCP	26	41	37	47	34	28.1
Opiacés	14	25	36	44	37	48.7
Cocaïne	29	33	49	53	47	71.5
Stimulants	5	8	18	27	36	69.4
Hallucinogènes	3	1	2	11	13	3.3

Santé Mentale

Dans la présente section, nous portons une attention particulière aux interventions actualisées auprès de gens ayant une problématique de santé mentale puisque cela constitue un facteur de risque important lié à l'exclusion sociale. En termes techniques, les travailleurs de rue comptabilisent une intervention auprès d'une personne ayant une problématique de santé mentale lorsqu'ils savent que celle-ci a un diagnostic en santé mentale ou lorsqu'une autre ressource nous précise cet élément. Nous pouvons donc affirmer que les chiffres qui sont présentés dans ce volet sont réducteurs puisque nous rencontrons des gens qui ont une problématique en santé mentale qui n'ont pas encore été diagnostiqués par un professionnel, donc ils ne sont pas pris en compte dans les statistiques.

TABLEAU 7
Pourcentage d'Interventions spécifiques réalisées
auprès de gens ayant un diagnostic en Santé Mentale (%)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
INTERVENTIONS RÉALISÉES AUPRÈS DE GENS AYANT UN DIAGNOSTIC EN SANTÉ MENTALE (%)	0.07	11.9	42.7	38.7	47.3	54.5	71.3	65.3

À Retenir,...

- ☞ La majorité des personnes rejointes ont à la fois un problème de santé mentale (65 %) et de toxicomanie (89 %)
- ☞ Les trois quarts des personnes rejointes ont entre 18 et 50 ans (74 %)
- ☞ La surconsommation de stimulants et d'opiacés est particulièrement associée à l'itinérance
- ☞ La polytoxicomanie est de plus en plus présente
- ☞ La pression sur l'urgence sociale augmente
Augmentation des demandes de 366 % à Point de Rue, en 5 ans
- ☞ Il y a de plus en plus de demandes pour combler des besoins de base
Dépannage alimentaire en hausse de 281 %, en 5 ans à Point de Rue
Augmentation des demandes en hébergement de 172 % en 5 ans au Centre le Havre
- ☞ Les personnes rejointes dans la rue proviennent de toutes les couches sociales et de tous les types de milieu familial.

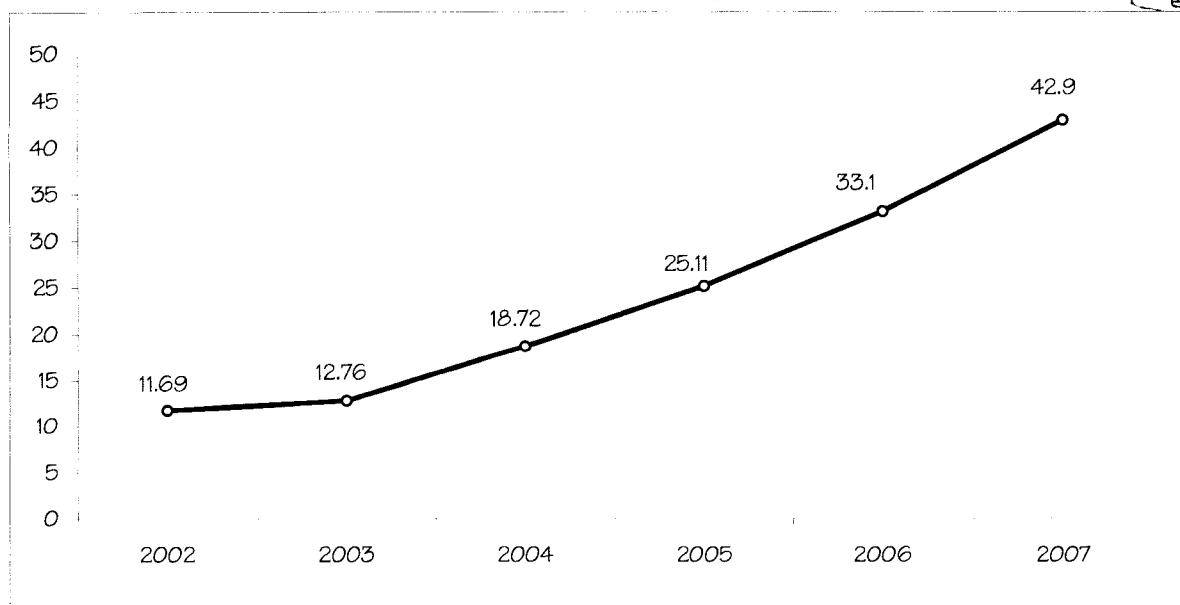
PARTIE 3

CONSTATS & ENJEUX

Augmentation de la pression sur l'urgence sociale

Le premier constat qui émane de notre expertise auprès des personnes en situation de rupture sociale est certes l'augmentation importante du nombre de personnes rejointes. Depuis maintenant plus de cinq ans nous observons cette hausse significative. Celle-ci s'explique à la fois par notre enracinement dans la communauté et l'effet du « bouche à oreilles » face à nos services toujours plus en demande. Mais aussi force est d'admettre que la pression est plus forte au niveau de l'urgence sociale et que le nombre d'organisme pouvant répondre à ces besoins est très limité. Le tableau suivant illustre cette réalité en présentant la moyenne de personnes différentes se présentant au Centre de Jour pendant les quatre jours d'ouverture par semaine. Fait étonnant nous avons de plus en plus de gens qui se présentent avant l'ouverture à 8 heures pour attendre l'intervenant et de plus en plus qui font la file pour obtenir une rencontre avec les intervenants.

TABLEAU 8
Moyenne de Personnes Différentes Rejointes Quotidiennement



Au cours des prochaines années, nous devons donc réfléchir sur ce phénomène en questionnant le nombre d'intervenants et la grandeur des locaux nécessaires pour maintenir des espaces de travail sains. Nous invitons aussi nos partenaires à réfléchir à leur propre capacité à répondre à ces besoins grandissants puisque les phénomènes observés en travail de rue et travail de milieu sont souvent les indices de défis émergents pour le réseau. Nous devons trouver le moyen d'être encore plus efficaces avec les ressources dont nous disposons et d'établir des synergies inter-organismes pour faire face à ces défis. Nous croyons aussi qu'il est urgent que les intervenants du réseau et des organismes soient préparés à recevoir les gens de la rue, même si ce n'est pas leur souhait, ... comme on dit ça déborde !

Itinérance & Santé Mentale/Toxicomanie

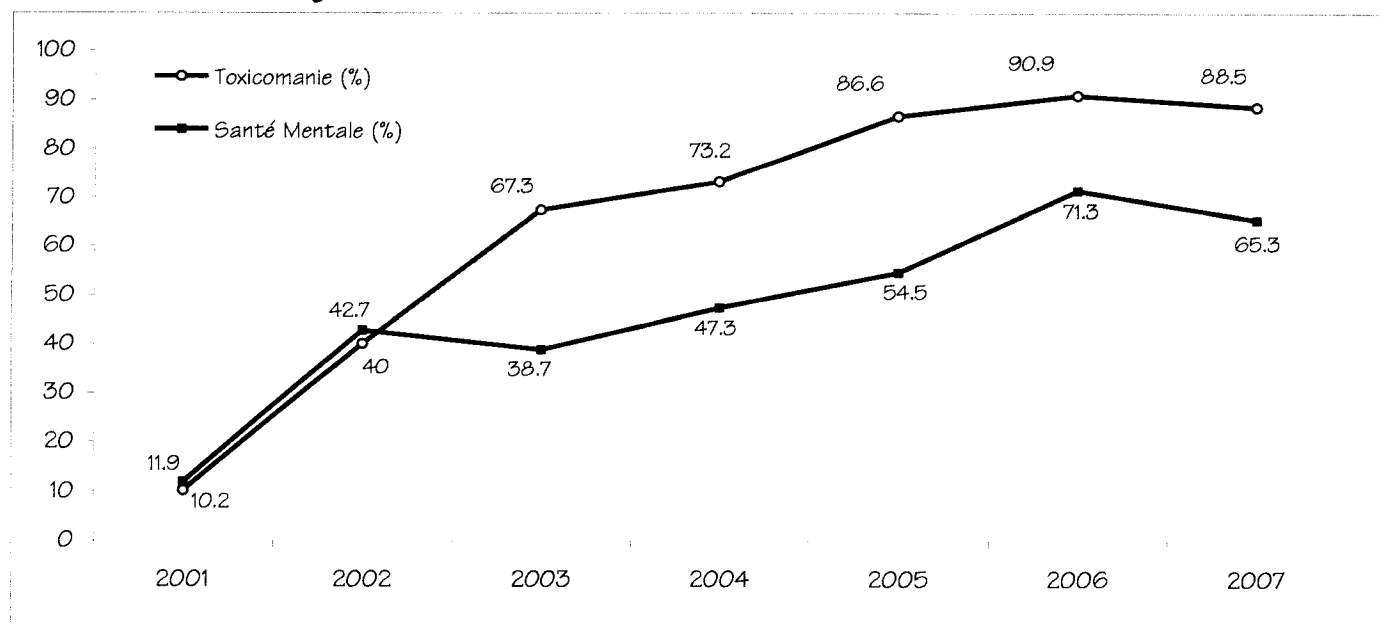
Le lien étroit entre la santé mentale, la toxicomanie et le niveau de désaffiliation sociale (ou l'itinérance) est très manifeste pour notre équipe. Ces deux éléments sont des facteurs de risques importants. Maintenant le défi en intervention est de considérer ces deux phénomènes de façon holistique sans jugement de valeur. En effet, nous constatons une sympathie pour les personnes qui sont à la rue à cause de leur santé mentale; par contre si elles ont des problèmes de consommation, on sent plutôt une antipathie. Nous entendons souvent « s'il veut consommer son chèque, tant pis, qu'il reste dans la rue », « Qu'ils assument leur choix s'ils veulent consommer ».

Pourtant, il nous semble évident que la consommation permet (malheureusement) d'anesthésier une souffrance insupportable. Selon les observations et témoignages auxquels nous avons accès, plusieurs individus seraient déjà morts par suicide s'ils ne consommaient pas. Ce constat nous amène à croire que les gens que nous côtoyons doivent absolument trouver une façon de combler le vide avant de penser à cesser la consommation. Ils doivent trouver un sens à leur vie et se sentir utile (comme nous tous finalement). Les plateaux de travail et les activités du journal de rue sont des expériences concrètes qui supportent ces observations. Par exemple, le traitement à la méthadone est, selon nous, peu efficace s'il n'est pas jumelé à la création d'opportunités pour la personne rejointe qui se mettra en action et trouvera un sens à sa vie. Pour y arriver, il ne faut pas seulement compter sur les vertus de la psychologie et de l'intervention individuelle, une heure par semaine. En ce sens, les approches des plateaux de travail et les activités favorisant une intégration progressive au marché du travail sont des approches prometteuses, efficaces tout en offrant des solutions durables pour des personnes aux problèmes chroniques.

Enfin, le petit monde de l'intervention doit se poser rapidement les questions inhérentes aux enjeux que sous-tendent la désaffiliation et les problèmes associés. La complexité des problématiques multiples dépasse les cadres des approches où la psychologie ou la médecine ne réussiront pas à offrir des portes de sorties. En ce sens, nous invitons nos partenaires à multiplier des plateaux de travail adaptés où l'objectif est d'avoir les personnes les plus désaffiliées et ce en réduisant les critères de participation pour favoriser l'accès aux services.

TABLEAU 9

Personnes rejointes aux prises avec des problèmes de Toxicomanie (%)
Personnes rejointes aux prises avec des problèmes de Santé Mentale (%)



Consommation de stimulants (cocaïne et amphétamines) et d'Opiacés

Au cours des cinq dernières années, nous avons été en mesure de remarquer une augmentation considérable de la consommation de stimulants et d'opiacés. Ce phénomène se confirme par notre collecte de données annuelles. La surconsommation de ces substances nous apparaît particulièrement problématique puisqu'elles ont des incidences importantes sur la vie des personnes qui en font un usage abusif.

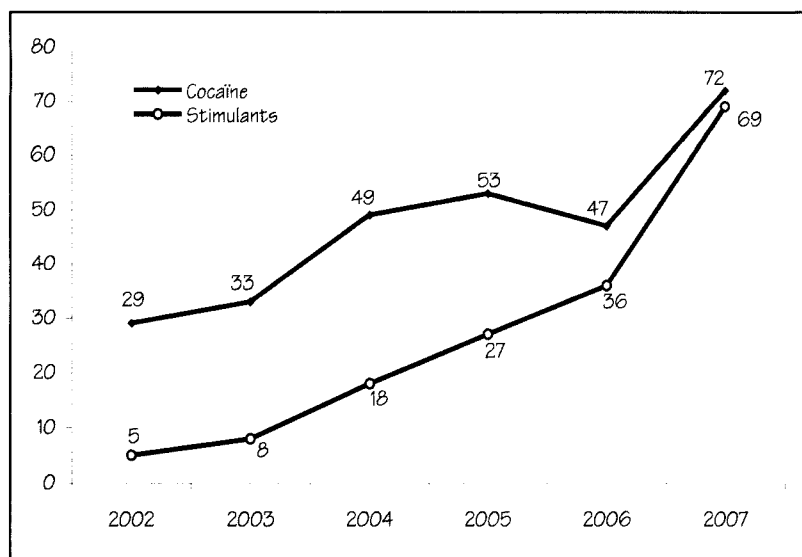
Premièrement, la consommation de cocaïne est onéreuse pour la personne qui en consomme régulièrement ou qui est en période de rechute. Les gens peuvent dépenser jusqu'à 1500 \$ en quelques jours ! En ce sens, la consommation de cocaïne est un problème particulier pour les pauvres puisque pour une personne riche cet élément ne pèse pas dans la balance. Combien de gens d'affaire à Wall Street ont le même rythme de vie, mais disons qu'ils peuvent se payer cette dépendance. Donc pour une personne démunie, l'approvisionnement amène souvent la personne à trouver des moyens pernicieux pour s'en procurer. De plus, le rythme d'enfer que vit un cocaïnomanie l'amène à ne plus manger et ne plus dormir pendant plusieurs jours. La condition physique de l'individu est donc déplorable après une rechute de cocaïne. Aussi, la consommation de cette substance provoque des comportements paranoïaques importants qui mettent à l'épreuve l'alliance thérapeutique avec l'intervenant. Les impacts de la consommation sur la santé physique sont encore plus importants lorsque la personne consomme par injection.

Ces considérations sont aussi vraies pour la consommation d'amphétamines, métamphétamines et autres stimulants, à l'exception du prix. En effet, la consommation de ces substances est caractérisée par la facilité d'accès et le faible coût. Peu importe où la personne se trouve, il est très facile de s'en procurer pour seulement 5 \$. Ce phénomène est notamment inquiétant pour les jeunes d'âge scolaire, collégial et universitaire qui y trouvent à la fois l'intensité, la longue durée de l'effet et ce, à petit prix ! Les revendeurs « professionnels » en marketing, connaissent bien l'attrait de ces substances pour les personnes à faible revenu. Toutefois, il est important de noter la vitesse de la détérioration de la santé mentale et physique lors de périodes de consommation. Nul besoin d'être toxicomane ou de surconsommer pour observer cette détérioration rapide. Tenons-nous le pour dit, les stimulants gagnent en popularité auprès de l'ensemble de la population.

Il faut donc, selon nous, faire des efforts importants de prévention auprès des moins de 30 ans et orienter la formation des intervenants à développer cette capacité à intervenir auprès de ces personnes au comportement agressif qui se sentent toujours menacés. De plus, il faut établir des passerelles plus importantes entre les services en psychiatrie et la toxicomanie. Trop souvent les professionnels de la santé ne se préoccupent pas de la santé mentale de l'individu sous prétexte qu'il consomme, en insinuant les symptômes psychotiques comme étant induit par la consommation, sans égard au niveau de désaffiliation sociale. Pourtant, plusieurs individus se retrouvent avec des séquelles importantes après des périodes de consommation et ce, même s'ils sont sobres. Il nous apparaît irresponsable pour la psychiatrie de ne pas traiter ces gens qui se retrouvent complètement démunis en tentant de composer avec ces symptômes qu'ils ne saisissent pas ! Voilà un défi de taille immédiat pour l'ensemble du réseau.

TABLEAU 10

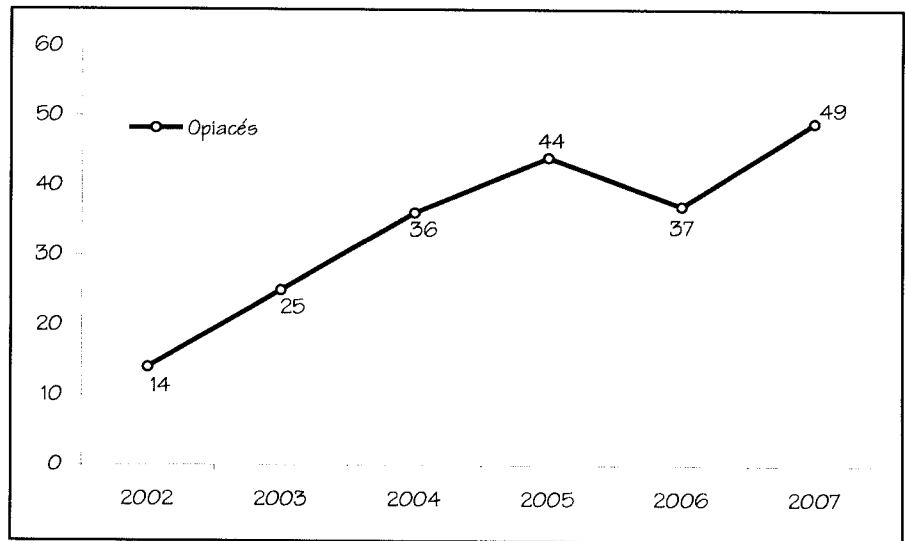
Consommation de Cocaïne & Stimulants (%)



Ensuite, nous sommes préoccupés par la forte augmentation de la consommation d'opiacés en 5 ans. Cela nous amène à craindre une accentuation des problèmes liés au manque d'effectifs pour les médecins qui acceptent de prendre en charge des patients sous traitement à la méthadone. Malgré toute la bonne volonté et la motivation du consommateur qui désire cesser, le support médical est un élément essentiel pour éviter les symptômes aliénants du sevrage qui a eux seuls suffisent à justifier le maintien de la consommation. L'offre de service pour les traitements de substitution à la méthadone est déjà très précaire et tient à l'engagement de quelques médecins qui tiennent à bout de bras ce programme. Il faudrait réfléchir au plus vite à des solutions alternatives pour permettre aux gens qui voudront s'en sortir d'avoir accès aux services. En ce sens, nous appuyons toutes les démarches de l'Agence de la Santé et Services Sociaux MCQ, du CSSSTR et de Domrémy MCQ dans leurs démarches vers le recrutement de professionnels de la santé osant s'impliquer auprès de cette population pas très populaire.

Enfin, la consommation d'opiacés provoque aussi une réflexion quant à l'âge précoce des consommateurs et quant à l'accessibilité de produits remplaçant l'héroïne plus chère et moins accessible. Il semble de plus en plus facile de se procurer des opiacés à des prix modestes par le trafic de substances produites par les compagnies pharmaceutiques. En effet, la majorité des consommateurs optent pour la consommation de dilaudid, de morphine et d'hydromorphine qui sont des substances normalement sous prescription. Le format (comprimés, suppositoires) dans lequel est présenté ces substances rendent aussi plus facile le trafic, le transport et la consommation.

TABLEAU 11
Consommation d'Opiacés (%)

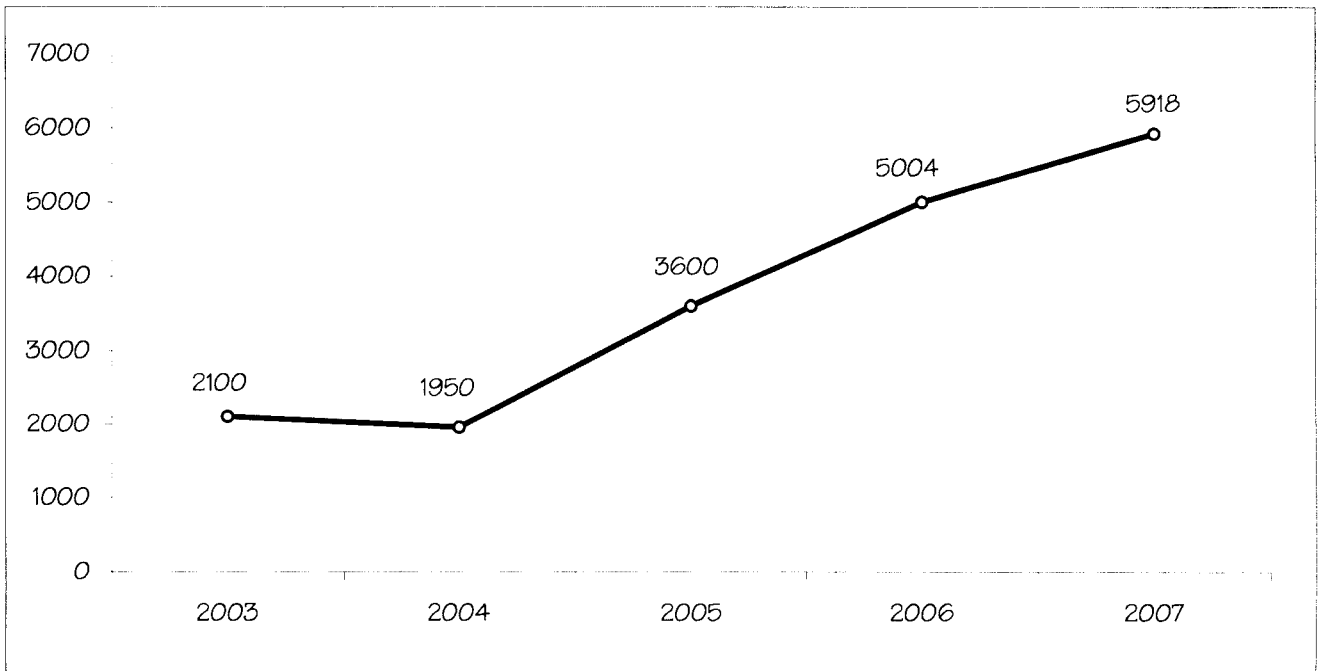


Besoins de base de moins en moins comblés

Depuis plus de 5 ans, nous recevons de plus en plus de demandes pour des personnes qui n'arrivent pas à combler leurs besoins de base. De plus en plus de gens ont besoin d'un toit ou d'un hébergement d'urgence se retrouvant à la rue. Les besoins au niveau de l'alimentation sont aussi manifestes. À ces deux niveaux, les services en région pour combler ces besoins de base sont nettement insuffisants. Pourtant, il est essentiel de manger et dormir. Il est impossible de travailler son estime de soi, son processus d'employabilité ou de gérer sa consommation si on ne subvient pas à ces besoins de base. Le modèle de Maslow décrit bien cet enjeu en intervention. De ce fait, la possibilité de combler ces besoins est préalable à toute démarche. C'est la raison pour laquelle nous multiplions les stratégies pour tenter de combler ces besoins. D'ailleurs le tableau qui suit illustre notre offre de plus en plus grande de nourriture. Nous avons analysé la possibilité pour les personnes rejointes de combler leurs besoins chez des partenaires, mais ils semblent tout aussi dépassés que nous avec leur propre population rejointe. Encore une fois, il faudra réfléchir à notre façon d'offrir la nourriture et l'hébergement d'urgence pour les personnes à la rue. Si on leur refuse ces services de base ont les maintiens dans des espaces de survie, qui rendent insoutenable toute démarche structurante. De plus, une personne qui ne peut subvenir à ces besoins voit rapidement son potentiel agressif augmenter. En ce sens, nous aimons mieux offrir, autant que faire se peut, la nourriture que de laisser des gens affamés tenter de se nourrir.

TABLEAU 12

Nombre de Portions Distribuées à Chaque Année



Effritement du Partenariat en Itinérance

Malheureusement, force est d'admettre que la concertation entre organismes travaillant en urgence sociale et en itinérance s'est grandement effritée. D'une synergie intéressante créée en 2002 avec la mise en place du programme fédéral IPAC, nous avons maintenant de moins en moins de rencontres entre directeurs, gestionnaires ou coordonnateurs. Nous avons certes eu quelques rencontres pour discuter de la répartition des montants issus du programme SPLI, mais les discussions sur des enjeux cruciaux à considérer ensemble sont rares. Aussi, notons la fermeture de la Corporation Parapluie en Urgence Sociale faute de financement, qui avait le mandat de stimuler cette concertation.

Par surcroît, les équipes de travail ont aussi beaucoup moins d'espaces de travail en commun puisque les personnes rencontrées divergent d'un organisme à l'autre. Auparavant, nous avons beaucoup de personnes rejointes qui étaient rejointes par nos partenaires. Maintenant c'est moins fréquent, donc les liens entre intervenants sont moins présents et les réalités rencontrées diffèrent de plus en plus d'un organisme à l'autre. Pourtant, tous semblent débordés. C'est donc dire que l'augmentation des demandes chez nos partenaires est similaire à la nôtre mais avec des personnes différentes. Finalement, il y en a en maudit du monde mal pris ! Enfin, le plan communautaire établi en 2002 et revisité en 2004 avait la force de nous mettre en action ensemble. Le suivi de ce plan et la façon de répondre aux enjeux se fait maintenant chacun de notre côté. Les solutions ne sont plus mises en commun dans un souci de meilleurs services pour les personnes rejointes par les autres organismes. IL faut aussi se rappeler que le gouvernement du Québec n'a aucune politique en itinérance qui aurait la prétention d'encadrer les pratique et de maintenir une cohérence dans les services développés

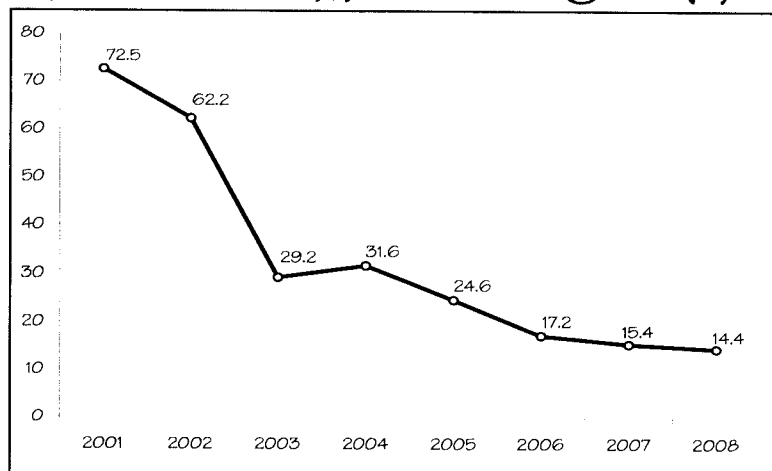
Pourtant, pendant que nous travaillons moins ensemble, la réalité nous rattrape et les besoins sont manifestes ! C'est le cercle vicieux de la gestion communautaire, alors qu'il faudrait travailler plus ensemble, nous avons de moins en moins le temps et les moyens d'actualiser ces partenariats. Quand le feu est pris dans notre maison, il est difficile d'aider le voisin à éteindre le sien !

Financement Récurrent et désinvestissement du MSSS

Malgré les efforts constants et répétés, plusieurs organismes comme Point de Rue se retrouvent dans une situation de plus en plus précaire. Cela s'explique par le financement insuffisant pour assurer des services de base. Pour Point de Rue, le ministère de la santé et des services sociaux du Québec ne finance que 14 % de nos services alors que la cible visée par les organismes communautaires en travail de rue au Québec est de 75 %. Cette situation cause un nombre important d'effets pervers en maintenant une fragilité insoutenable pour ces services jugés essentiels pour notre communauté. Le tableau qui suit illustre le désinvestissement du Ministère de la Santé et Services Sociaux via le programme de Soutien aux Organismes communautaires dans le dossier de Point de Rue.

Ces données permettent donc d'établir le constat que la proportion de nos activités financées par le ministère de la santé et des services sociaux est en constante réduction, passant de 72 % en 2001 à 14 % au cours de la dernière année. Ce constat est d'autant plus intrigant qu'il représente des disparités importantes avec nos partenaires des autres organismes communautaires des différentes régions du Québec ainsi qu'avec les autres organismes membres du comité directeur en itinérance à Trois-Rivières. Le désinvestissement du MSSS ne s'explique, selon nous, que par l'ignorance de l'efficacité notre action de la part des élus et fonctionnaires. Si vous saviez comme, nous vous faisons économiser en soins curatifs et en méfaits et gestes criminels évités !

TABLEAU 13
Financement du Ministère de la Santé (%)



PARTIE 4

SOLUTIONS EFFICACES

Aller Vers les Itinérants, c'est la clé qui ouvre la porte pour sortir de la rue !!!

Les personnes que nous rejoignons dans la rue ont presque tous été blessées par l'espèce humaine. Ils vivent depuis leur rude enfance des historiques de rejet important qui ont contribué à développer des handicaps sociaux importants qui se traduisent par une méfiance très importante et une révolte encreée dans une agressivité nourrie par tous les lieux dans lesquels la personne a évolué. Les gens qui se retrouvent à la rue sont le reflet de l'échec relationnel de l'ensemble des acteurs de la société à leur endroit (Centre jeunesse, Centre Hospitalier, DPJ, École, Travail, Famille, Amis, Organismes Communautaires...).

Il serait prétentieux de croire que nous pouvons éviter l'itinérance, sans passer par une refonte totale de nos valeurs et de notre culture occidentale. Par contre, nous avons l'obligation de mettre des gens en place pour reprendre contact avec ces gens qui se retrouvent à la rue. Pour ce faire, nous devons aller à leur rencontre dans les milieux qu'il occupent. Cela demande une expertise pointue qui se forge dans un savoir-être qui permet d'intégrer les attitudes humanistes appropriées et l'application des règles d'éthique dans un travail exigeant. Le travail de rue est un outil essentiel pour lutter contre l'itinérance en permettant de rejoindre des individus à la rue que personne d'autre ne peut rejoindre vers la mise en place de solutions durables pour les gens les plus exclus et vulnérables.

Comblé des besoins physiologiques : un moyen pas un objectif

Il nous apparaît essentiel de veiller à offrir aux itinérants et aux jeunes de la rue la possibilité de combler leurs besoins de base par des services aux critères souples comme les banques alimentaires, les refuges d'hébergement d'urgence et les soupes populaires. Par contre, nous ne devons pas limiter notre action à ce niveau. Il faut encreer dans la pratique en itinérance la mise en place de solutions qui favoriseront une amélioration des conditions de vie et l'autonomie. Nous devons combler les besoins de base simplement dans l'optique d'offrir un tremplin pour les personnes en situation d'itinérance. C'est donc un moyen incontournable pour à la fois rejoindre un individu et lui offrir la possibilité de se prendre en charge. Il faut donc parallèlement actualiser ces deux aspects :

- Faciliter l'accès à ces services de base puisque qu'une personne qui ne comble ces besoins ne peut rien faire d'autre (et vous ??)
- Utiliser la période où la personne comble ses besoins pour mettre en place des solutions durables (plateaux de travail, cuisine collective, retour aux études, ressources d'aide, programme d'employabilité, investigation de la santé mentale par la médecine, traitement des maladies physiques et psychologiques...)

Lieux d'expression et de ventilation valorisés

En considérant que les personnes à la rue, sont souvent remplies de colère et de frustrations, nous avons le devoir de nous y intéresser dans nos interventions. En effet, il est facile de comprendre qu'un individu qui a été abusé toute sa vie (par ses parents, ses amis, ses enseignants, ses intervenants, les policiers, les passants) développe un potentiel agressif important. La pire intervention est de favoriser le refoulement de cette agressivité qui grandit dans l'incubateur émotif de la personne. Cette agressivité est légitime et c'est à nous de permettre à l'individu de la liquider sainement avant qu'un autre individu en soit la victime.

LA GALÈRE
Journal de rue trilluvien

Dans ce dessein, nous observons que la mise en place de moyens d'expression sains permet la canalisation de cette agressivité nourrie par un sentiment d'injustice légitime. À Point de Rue, nous avons mis en place un journal de rue « La Galère » qui permet aux personnes rejointes de liquider ce qui détruit de l'intérieur. Les plateaux de travail à connotation artistique que nous développons permettent aussi d'attendre cet objectif.

En ce sens, la possibilité pour les gens rejointes de s'exprimer peu importe leur scolarité ou leur niveau d'analphabétisme représente un bénéfice pour toute la communauté. En effet, en plus de soulager la personne rejointe, nous permettons à la population (plus de 15 000 exemplaires écoulés annuellement) de mieux comprendre ce que les itinérants vivent vers une lutte aux préjugés. En même temps, on permet aux itinérants de reprendre du pouvoir sur leurs vies en ayant l'impression de ne plus subir ces injustices. Enfin, la mise en place de ces lieux d'expression permet de réduire significativement la criminalité. Plusieurs journalistes de « La Galère » nous mentionnent que le fait de s'exprimer dans le journal à éviter à plusieurs citoyens de subir cette agressivité insupportable. Un autre exemple très intéressant est observable dans le développement des plateaux de travail. À Trois-Rivières, nous avons décidé d'exposer les vitraux haut de gamme réalisés par les jeunes de la rue dans le parc où il y avait le plus de vandalisme et de méfaits. Depuis que notre exposition permanente est en place au parc portuaire, les gestes de vandalisme sont réduits à zéro et le parc à retrouvé sa quiétude... les gardiens de celui-ci devenant les jeunes de la rue eux-mêmes !

Plateaux de Travail

Depuis plusieurs années, nous sommes conscients du cul-de-sac que représente l'intervention individuelle et la réponse aux besoins de base lorsque pris en vase clos. Nous avons présenté à la section 3 de ce mémoire l'intervention globale à mettre en place pour toucher l'ensemble de la population, nous n'y reviendrons pas ici. Nous souhaitons toutefois mettre l'accent sur l'efficacité des lieux de participation sociale comme les plateaux de travail. Nous avons en effet, constaté avec les années que lorsque nous joignons l'opportunité de participer à des plateaux de travail adaptés à l'intervention en urgence sociale, nous avons des résultats impressionnants.

À Point de Rue, nous avons développé notamment des ateliers de confection de vitraux haut de gamme, des ateliers de fabrication de percussions, des ateliers de photographie professionnelle, un journal de rue et un projet de coopération internationale. Maintenant, il est important que ces initiatives soient faites avec les personnes rejointes selon des besoins nommés par ceux-ci. Des projets qui partent de la base, voilà une caractéristique des organismes communautaires qui est essentielle pour maintenir la participation des gens. Il faut absolument que les projets partent des jeunes et non pas de la tête des intervenants comme nous le voyons trop souvent. Aussi, les projets doivent offrir des possibilités de prise en charge d'intensité variable pour rejoindre les itinérants là où ils sont dans leur démarche. Nous avons donc des plateaux de travail basés sur les réalités du milieu de l'emploi traditionnel (8 hrs à 5 hrs) et d'autres lieux qui s'adresse à des gens qui sont plus loin de l'employabilité (par exemple la participation au journal de rue). L'essentiel demeure de créer des projets qui auront des critères souples pour permettre aux gens de s'impliquer. Nous avons notamment des critères de discrimination positive, c'est pour les gens de la rue ! En effet, il faut éviter de maintenir des projets puisque les organismes les aiment où parce qu'ils y retrouvent un espace de confort. Donc, lorsque nous sommes fidèles à ces conditions, nous offrons des opportunités uniques aux itinérants et jeunes de la rue.

Retenons ici que ces plateaux de travail doivent nécessairement être offerts aux gens de la rue pour aspirer à proposer des portes de sorties viables. Le modèle que nous présentons dans ce mémoire doit maintenant être pris dans son ensemble. Nous ne pouvons donc dissocier la réponse aux besoins de base, l'intervention en urgence sociale et la mise en place de plateaux de travail. Le modèle est efficace lorsqu'il est aussi diversifié que la complexité des problématiques qui amènent les gens à la rue. Ces services doivent être offerts par un organisme ou bien par ses partenaires mais chaque communauté qui accueille des itinérants doit être dotée de ses services, selon nous. Plusieurs de nos partenaires ont aussi mis en place ces solutions durables, mais doivent constamment renouveler leur financement pour rester vivant ! En définitive, souvenons-nous que ces plateaux de travail jumelés aux autres interventions représentent des solutions durables et efficaces pour les itinérants et jeunes de la rue

PARTIE 5

RECOMMANDATIONS

1. Une Politique en Itinérance

Depuis plusieurs années, nous appuyons la mise en place d'une politique gouvernementale en itinérance. Celle-ci permettrait d'aspirer à une cohérence dans l'intervention auprès des personnes itinérantes. Aussi, nous croyons qu'une telle politique sera une interface entre les institutions gouvernementales et l'expertise en itinérance qui se retrouve à l'extérieur des réseaux publics. Il faut absolument réduire l'écart entre les gestionnaires des ressources financières publiques, les législations et les organismes travaillant quotidiennement en itinérance. Mais ultimement, une politique en itinérance témoignera de la considération des élus et hauts fonctionnaires pour les Québécois les plus vulnérables, ce que nous n'avons jamais constaté,... du moins pas encore,...

2. Créer une catégorie « Travail de Rue » dans le programme SOC

L'exercice du travail de rue est unique à tous les niveaux (pratique, supervision, éthique, philosophie, compétences professionnelles,...). La gestion et l'application de celui-ci nécessitent un encadrement adéquat pour éviter les effets pervers de la présence des intervenants dans la rue. La pratique du travail de rue au Québec est encadrée par plusieurs organismes communautaires, mais aussi par l'Association des Travailleurs et Travailleuse de Rue du Québec (ATTRueQ) et par le Regroupement des Organismes Québécois pour le Travail de Rue (ROCQTR). Les organismes s'efforcent donc de s'assurer de la supervision, de la formation empirique et de la gestion du travail de rue. Selon tous nos partenaires, nous sommes un élément important et essentiel dans l'intervention auprès des personnes itinérantes. Pourtant, nous n'avons pas la reconnaissance souhaitée du Ministère de la Santé et des Services Sociaux. Nous recommandons donc de créer une catégorie « Travail de Rue » au sein du programme de Soutien aux Organismes Communautaires, dont les Agences de Santé sont fiduciaires. Cela permettra au Gouvernement de diriger des fonds directement à ces organismes dans l'optique où ils reconnaissent notre fonction unique. Aussi, nous pourrons nous assurer des saines pratiques puisque, il deviendrait impossible pour n'importe quel organisme de s'improviser en travail de rue et d'avoir les fonds pour le pratiquer (comme le font certaines maisons de jeunes ou Carrefour Jeunesse Emploi). Cela permet donc de protéger à la fois la pratique mais aussi les personnes que nous rencontrons tout en assurant l'État que leurs subventions SOC iront vraiment pour soutenir une pratique professionnelle.

3. Augmenter notre capacité à rejoindre les gens qui ne consultent pas les services

Cette recommandation est assez simple, rehausser le financement des organismes en travail de rue pour leur permettre d'embaucher plus d'intervenants dans la rue. Il y a consensus dans le domaine de l'intervention en itinérance à l'effet que le travail de rue est un moyen par excellence pour rejoindre les gens qui passent à travers le filet social. Au Québec, la plupart des organismes en travail de rue n'ont même pas le financement plancher reconnu par les Agences de Santé. Pour Point de Rue, le Ministère de la Santé et des Services Sociaux permet de financer 23 % des besoins en travail de rue sur le territoire. Il faut agir et vite pour soutenir ces organismes qui font un travail unique qui a pour prétention de gérer l'urgence sociale hors des institutions et la capacité de mobiliser l'individu vers des solutions durables !

4. Supporter les initiatives favorisant la participation sociale des gens en rupture

Selon notre expérience, nous constatons que les organisations qui mettent en place des continuums de services obtiennent de meilleurs résultats dans l'accompagnement des personnes itinérantes. Nous recommandons donc que l'État supporte le développement de ces initiatives en favorisant l'accès des organismes communautaires aux crédits leur permettant de mettre en place des projets structurants, des plateaux de travail, des lieux d'expression, des logements supervisés ou tout autre mesure qui permet d'accompagner la personne dans différentes sphères caractérisant son processus de prise en charge. En ce moment, les organismes qui développent ces initiatives sont souvent pris avec le lourd fardeau d'assurer le maintien de ses solutions efficaces à même du financement par programme qui correspond très peu aux réalités complexes des personnes rejointes dans la rue. Encore, une fois nous le rappelons, les solutions existent et sont efficaces, il faut nous permettre de continuer à offrir ces services ! Les établissements publics offrent une foule de possibilités et ils sont pertinents, mais ce sont les organismes communautaires qui ont la mission et l'expertise pour mettre en place des projets structurants qui offrent des portes de sortie. Le Québec regorge d'expertises à ce niveau tant dans les centres urbains que dans les milieux ruraux.

5. Jumeler la réponse aux besoins de base à des mesures de participation sociale

Cet aspect nous semble un élément capital. C'est-à-dire qu'il faut absolument joindre des portes de sortie avec l'assistance d'urgence en hébergement et en alimentation. Les gens qui se retrouvent à la rue doivent être mobilisés au sein de démarches adaptées qui peuvent être du bénévolat dans nos organismes jusqu'au marché du travail traditionnel. Bien sûr, pour traverser ces étapes, il nous faut avoir le temps et la stabilité nécessaires. Comme le disait Félix Leclerc « La meilleure façon de tuer un homme est de le payer à ne rien faire ». Nous avons donc le mandat de répondre aux besoins de base (sans quoi rien n'est possible) mais aussi de se servir de ce prétexte pour investir une démarche qui brisera le cercle des demandes chroniques et répétées, pas pour tous mais, pour une bonne proportion des personnes rejointes. Encore une fois ici, l'État devrait supporter les organismes qui permettent de combler des besoins de base mais aussi la suite du processus qui se traduit différemment chez chacun. Par exemple, lorsqu'on gère un refuge d'urgence et qu'on veut offrir une passerelle comme le logement supervisé, il faut payer pour l'intervenant qui fera la liaison. Les gens que nous rencontrons demandent un encadrement significatif. Si on veut poursuivre la mise en place de nos solutions, il faut supporter l'embauche de ces intervenants qui coordonnent ces lieux d'insertion sociale.

6. Augmenter le nombre de logements salubres et abordables

La capacité pour une personne à la rue de trouver un logement salubre et abordable représente un pas important vers l'amélioration des conditions de vie et vers le développement de l'autonomie. Quant à elle, la pénurie de logement, cristallise l'itinérance et coupe les moyens des intervenants dans la capacité à accompagner un individu vers des portes de sorties. Aussi, cette situation prend en otage les urgences des Centre Hospitaliers, les organismes communautaires, les lieux publics et les refuges d'hébergement qui doivent composer avec cette absence de moyens. Encore une fois, il ne faut pas confondre le logement et la lutte à l'itinérance puisque l'itinérance n'est pas un problème de lieux mais de liens ! En ce sens, l'accompagnement psychosocial doit être le point tournant de l'intégration sociale des itinérants... mais nous ne les amènerons pas coucher chez nous !!! Encore une fois, l'État doit ici être conscient que d'offrir des logements abordables, salubres ou subventionnés est une économie comparativement à laisser quelqu'un à la rue. Nous rencontrons quotidiennement des personnes prêtes à se sortir de l'itinérance, mais ils y demeurent coincés lorsqu'ils ne peuvent se trouver de logements décents. Donnez-nous les outils pour faire notre travail !

7. Établir une législation pour agir auprès des individus complètement désaffiliés

À ce niveau, nous sommes confrontés à des obstacles importants lorsque nous devons intervenir auprès d'un individu qui est dans un état de désaffiliation et de décompensation tel qu'il ne peut saisir les enjeux que sous-tendent sa condition. Nous sommes donc coincés entre les conditions déterminées par la Charte des Droits et Libertés de la Personne (qui permet à tout individu de refuser des services), par le respect de la confidentialité inhérente à notre profession et l'incapacité de l'individu à saisir son état de vulnérabilité importante. Il faut bien noter ici que l'on parle d'un individu à la rue, qui a une santé mentale et physique extrêmement détériorée, qui n'a aucune famille ou lien quelqu'il soit et qui ne peut être en mesure de comprendre l'importance de lui donner du soutien.

Certes la loi P-38 donne une certaine emprise pour aider quelqu'un à se protéger de lui-même, mais ce processus est limité et nécessite des délais qui maintiennent l'état de l'individu. Les psychiatres du réseau de la santé sont certes mieux situés que moi pour suggérer des dispositifs légaux leur permettant de donner des soins à un individu malgré son refus de coopérer. Nous recommandons tout de même à l'Assemblée Nationale de se pencher sur cette question qui relève de leur responsabilité.

Mise en situation

Je rencontre un individu que je sais à risque suicidaire depuis 3 ans. Nous tentons beaucoup de démarches pour retrouver goût à la vie tout en me déplaçant régulièrement en pleine nuit pour intervenir dans le cadre d'une urgence suicidaire. Un jour, il fait une tentative de suicide en se lançant par la fenêtre du 2^{ème} étage de son bloc. Ayant le visage plein de coupure, des voisins appellent l'ambulance. Celui-ci reçoit des points à l'urgence du CHRTR. J'apprends cette nouvelle le lendemain matin. Je me dis « bon au moins, il recevra des soins en psychiatrie ». Il rencontre effectivement le psychiatre qui veut le garder, le temps au moins de trouver une médication et de faire descendre le risque suicidaire. Celui-ci signe un refus de traitement en disant « je regrette mon geste,... je veux vivre maintenant ». Le psychiatre doit donc lui donner congé suite à un refus de traitement. Il sort de l'hôpital, deux heures plus tard il met fin à ses jours,... cette fois, les ambulanciers arriveront trop tard. Nous avons tous anticipé ce dénouement,... mais aucun de nous n'a pu le protéger contre lui-même !

8. Établir une cohérence entre la stabilité des liens à créer et l'instabilité des programmes de subvention

Lorsque nous rencontrons des gens complètement désaffiliés qui cumulent tous les facteurs de risque que nous pouvons imaginer et qui sont très réticents au contact avec les ressources d'aide, nous devons considérer deux aspects. Premièrement, nous devons avoir le temps de créer ces liens qui seront la prémisse d'une amélioration des conditions de vie vers la sortie de la rue. Ensuite, lorsque nous avons créé ce lien, nous avons besoin de stabilité pour mettre en place les dispositifs d'aide favorisant l'accompagnement de cet individu. Nous ne pouvons constamment changer d'intervenant, alors que ça prend autant de temps pour créer le lien. La stabilité du personnel d'une ressource a une incidence directe sur le cheminement d'un individu. Maintenant, comment maintenir cette stabilité alors que les organismes intervenant en itinérance sont constamment menacés de fermeture. Par exemple, à Point de Rue, nous avons seulement 14 % de nos activités qui sont financées de façon récurrente. C'est-à-dire qu'à chaque mois nous sommes menacés de fermeture laissant au passage des centaines d'individus seuls avec leur souffrance et leur insécurité.

Nous recommandons formellement (et même, nous supplions) au gouvernement provincial de nous supporter dans nos actions en fournissant un financement récurrent décent, qui correspond aux besoins que nous avons ! À chaque année, je dois me battre pour obtenir de l'argent de plus de 38 sources différentes, pour maintenir ces services de base uniques. L'État doit absolument supporter ces services essentiels et nous laisser faire ce en quoi nous sommes les meilleurs... l'intervention auprès des gens les plus exclus ! Peu de gens veulent de notre travail exigeant et sous-payé qui permet de limiter l'engorgement des urgences et de fournir des solutions durables pour les itinérants,... pourtant, tout ce que nous voulons c'est la capacité de maintenir nos employés en service en ayant un financement de base décent et récurrent ! À Point de Rue nous recevons 82 166 \$/an du Ministère de la Santé et Services Sociaux pour 126 000 citoyens sur notre territoire ! Chers politiciens, fonctionnaires, commissaires, je vous en conjure,... donnez-nous les moyens pour continuer à venir en aide à ces individus ! Si vous doutez de notre pertinence, venez passer juste une journée avec nous ! Nous avons l'expertise et vous la capacité de nous financer décentement,... ensemble nous pouvons réduire l'itinérance !

9. Augmenter les médecins au sein du programme de substitution à la méthadone

Comme il a été présenté dans la partie 3 de ce mémoire, la consommation d'opiacés connaît une recrudescence significative depuis quelques années. Malheureusement, l'arrêt de la consommation de ces substances demande souvent un support assidu pour enrayer les symptômes de sevrage. C'est ce constat qui a amené l'État à mettre en place les programmes de substitution à la méthadone (un dérivé de l'opium) qui permet de cesser la consommation d'opiacés sans subir les symptômes physiques quasi insupportables. Par contre, nous sommes en pénurie de médecins prescripteurs de méthadone à Trois-Rivières et dans plusieurs autres centres urbains. Nous recommandons donc à l'État de trouver des incitatifs pour amener les médecins à s'inscrire auprès de cette clientèle peu populaire. L'État pourrait notamment reconnaître ces actes professionnels dans la même mesure que ceux qui se dédient à l'urgence. Lorsqu'une personne veut s'en sortir, nous croyons que nous devons mettre les services en place pour lui permettre de le faire,... à ce niveau, nous avons besoin des médecins prescripteurs de méthadone. Ce constat fait l'unanimité chez les professionnels de tous les réseaux en Mauricie.

10. Briser la dynamique oppresseurs/opprimés qui cantonnent les partis politiques dans des prises de position choisissant l'un au détriment de l'autre

Cette dernière recommandation se veut une suggestion de stratégie politique à adopter. Je ne suis pas un expert dans les sciences politiques, mais j'imagine très bien que l'investissement en itinérance n'est pas ce qui apporte le plus de votes de la part du secteur privé qui assume une grande influence sur les politiciens et le financement des partis. En ce sens, il m'apparaît légitime de suggérer une façon de considérer les enjeux qui peuvent rendre l'investissement en itinérance vendeur tant pour les convictions néolibérales que pour les convictions sociales-démocrates. Selon moi, la lutte à l'itinérance, lorsqu'elle est exprimée avec le discours rassembleur, elle convainc la droite comme la gauche,... nous en avons fait l'expérience ! Au départ, il faut déconstruire deux préjugés qui cantonnent l'opposition des riches face aux pauvres dans notre champ d'action.

Préjugé des Pauvres à l'égard des Riches :

Les riches sont inhumains et n'ont aucune sensibilité face au sort des plus démunis et vulnérables

C'est totalement faux ! Les gens mieux nantis ont une sensibilité pour les gens de la rue et les pauvres dérangent puisqu'ils représentent un échec social. Plusieurs hommes d'affaires, nous disent être grandement préoccupés par l'itinérance mais ils se sentent démunis pour faire quoique se soit.

Préjugé des Riches à l'égard des Pauvres :

Les pauvres sont à la rue parce qu'ils sont en quête de liberté et ne veulent pas obéir aux normes sociales

C'est totalement faux ! Les gens se retrouvent à la rue par absence de choix et pour fuir une souffrance insupportable. Personne n'aime être à la rue et avoir ses besoins de base non-comblés. Lorsque des jeunes nous disent qu'ils choisissent d'être à la rue, il faut en décoder un mécanisme de défense qui porte à croire que ce n'est pas la souffrance qui est dissimulée dans leur être, mais cette quête de liberté. La liberté c'est la capacité de combler ses besoins sans quêter à qui que se soit,... et ce pour tous les humains !

Ceci étant dit, nous avons donc la tâche de créer des ponts entre les gens marginalisés et l'ensemble de la communauté. Cela peut se faire par plusieurs activités de sensibilisation. Les journaux de rue combler notamment ce rôle. Avant les piétons changeaient de trottoir pour éviter l'itinérant devenu camebt pour le journal. Après avoir acheté et lu le journal, les gens changent de trottoir pour venir à la rencontre de ceux qui participent au journal pour les féliciter où échanger des points de vue. Au passage, nous luttons contre plusieurs préjugés en fournissant la démonstration pour les exclus qu'il y a des moyens pour s'exprimer qui sont sains et bénéfiques pour tous.

Au plan politique maintenant, il faut cesser de percevoir l'investissement dans l'accompagnement des itinérants comme des politiques de gauche au détriment de l'économie. Les politiciens peuvent intégrer à leur discours que dans le domaine de l'itinérance, les investissements rapportent à tous. En effet, lorsque nous prenons soin d'un itinérant, on économise sur des services curatifs coûteux, sur un système juridique aussi coûteux qui ne règle aucun problème par surcroît. Aussi, ça nous permet de lutter contre la criminalité et ça nous permet de protéger la population contre certains comportements agressifs qui sont gérés dans nos ressources et dans la rue.

Les démonstrations de ce constat sont multiples. Nous pouvons outiller les politiciens à «vendre» des politiques d'intervention auprès des plus exclus. Par exemple, à Trois-Rivières, nous avons un grand partenaire, le Directeur Général de la Société de Développement Économique. Celui-ci nous a supporté dans notre quête de financement puisqu'il constate que nous sommes la meilleure façon de réduire ses problèmes avec les itinérants ! Il préfère nous appeler, pas par sympathie pour les itinérants, mais parce que nous sommes plus efficaces que les policiers. Au cours de l'été, la ville de Trois-Rivières a subventionné notre organisme pour afin de maintenir l'ouverture du Centre de Jour pendant trois semaines supplémentaires, lors des vacances estivales. Les gestionnaires de la ville constatent que lorsque nous sommes là, il y a moins de problèmes en ville et moins de confrontation entre les touristes participant aux festivals et les gens de la rue. On ne fait pas que déplacer le problème, on l'oriente vers une ressource capable de les prendre en charge. Enfin, au cours des cinq dernières années nous avons permis à plusieurs individus de retrouver le chemin du travail devenant contribuables au lieu de bénéficiaires d'aide sociale. Ça aussi c'est une économie. Bref, les exemples sont multiples et certains hommes d'affaires ne souhaitent que ça que nous investissions dans des actions auprès des gens de la rue, vers des solutions durables.

ANNEXE I

FRÉQUENTATION AU CENTRE DE JOUR

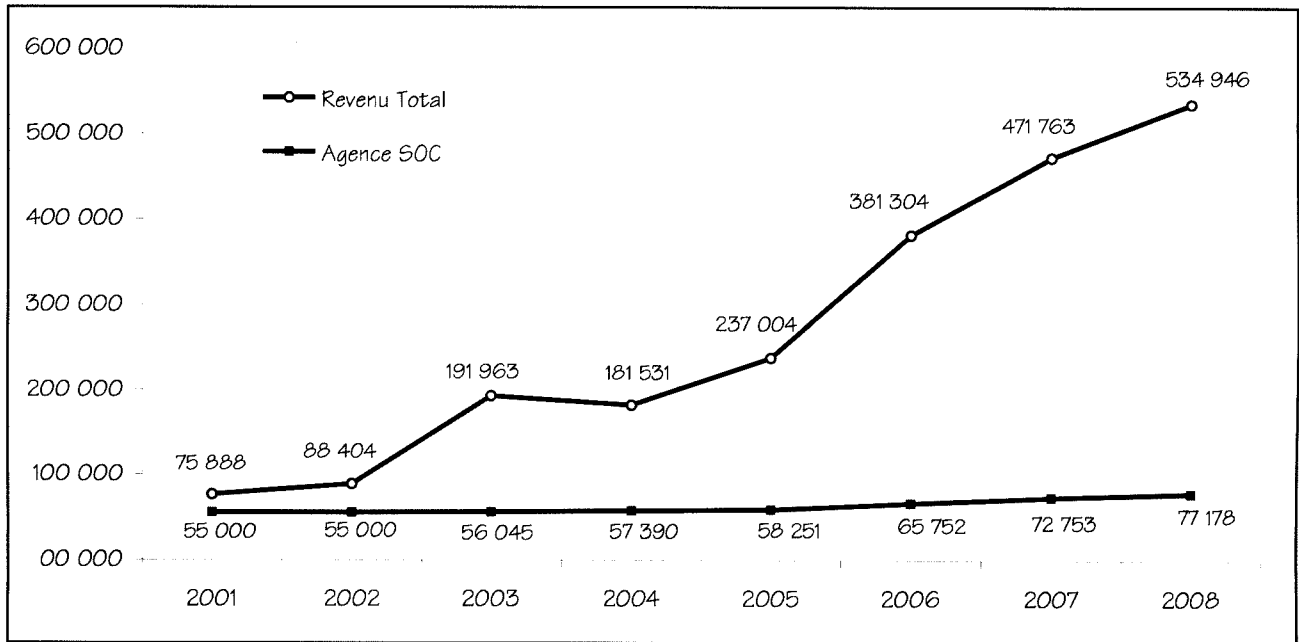
		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total	Variation en 1 an
Fréquentation	2002	ND	ND	ND	ND	ND	ND	171	161	165	315	294	344	1450	-
	2003	86	321	247	41	235	428	148	317	159	199	305	436	2922	+ 1472
	2004	311	329	271	52	195	395	302	317	231	296	431	409	3539	+ 617
	2005	344	403	634	113	95	303	396	451	375	337	476	468	4395	+ 856
	2006	447	341	647	241	236	260	567	538	393	345	571	584	5170	+ 775
	2007	531	616	602	259	324	654	979	748	580	404	722	838	7257	+2087
Jours d'ouverture	2002	ND	ND	ND	ND	ND	ND	21	21	20	21	20	21	124	-
	2003	20	20	21	6	22	21	21	22	14	20	20	22	229	+ 105
	2004	21	20	21	9	10	17	15	18	14	13	16	15	189	- 40
	2005	15	17	17	8	7	16	17	18	13	13	16	18	175	- 14
	2006	16	12	15	8	8	8	16	17	11	11	17	17	156	- 19
	2007	16	18	14	6	8	15	19	16	12	12	16	17	169	+ 13
Taux de fréquentation	2002	ND	ND	ND	ND	ND	ND	8.1	7.7	8.3	15	14.7	16.4	11.69	-
	2003	4.3	16.1	11.8	6.8	10.7	20.4	7.1	14.4	11.4	9.9	15.3	19.8	12.76	+ 1.07
	2004	14.8	16.5	12.9	5.7	19.5	23.2	20.1	17.6	16.5	22.8	26.9	27.3	18.72	+ 5.96
	2005	22.9	23.7	37.3	14.1	13.6	18.9	23.3	25.1	28.9	25.9	29.8	26	25.11	+ 6.39
	2006	27.9	28.4	43.1	30.1	29.5	32.5	35.4	31.6	35.7	31.4	33.6	34.4	33.1	+ 7.99
	2007	33.2	34.2	43	43.2	40.5	43.6	51.5	46.8	48.3	33.7	45.1	49.3	42.9	+ 9.8

ANNEXE 2

DÉSINVESTISSEMENT DU MSSS

TABLEAU 14

Revenu Annuel vs Subvention du Ministère de la santé et services sociaux



* Ces données sont issues des États Financiers de Point de Rue
et des rapports annuels de gestion de l'Agence de la Santé et des Services Sociaux Mauricie/Centre-du-Québec

ANNEXE 3

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

Cette annexe permet de répondre aux éléments de réflexion présents dans le document de consultation de la Commission des Affaires Sociales. Nous ferons les liens entre les éléments déjà présentés dans ce mémoire ainsi que certaines réponses plus précises ?

- 1) La difficulté de cerner l'ampleur du phénomène de l'itinérance au Québec entrave-t-elle une action publique efficace ?

Selon moi, la difficulté à cerner l'ampleur n'est pas la plus grande entrave d'une action publique efficace. Je crois que la plus grande entrave est le manque d'implication du gouvernement du Québec dans le phénomène de l'itinérance. D'où les suggestions à l'idée d'avoir un répondant ou une structure dédiée à la gestion de l'urgence sociale. Nous, les intervenants sur le terrain, nous savons l'ampleur du phénomène et ça me semble très bien documenté dans nos rapports annuel déposés aux Agences. Si vous avez besoin de dénombrer l'ampleur du phénomène c'est pour vous que vous le faites et peut-être pour vendre l'investissement dans le domaine de l'itinérance aux électeurs.

Pour nous sur le terrain, ça ne prend pas des études mais des actions significatives et urgentes. Nous avons grandement besoin de sentir que l'État québécois embarque dans le bateau de la lutte à l'itinérance par des actions concrètes amorcées par les travaux du cadre de référence et par les audiences publiques. Nous sommes dans une telle précarité que nous sommes menacés de fermer nos portes ! La situation est grave puisque quand les organismes en itinérance ferment, ces gens sont laissés seuls sans encadrement. Commencer par nous permettre de survivre parce que de toute façon votre collecte de données est impossible si vous ne pouvez compter sur des passerelles que représentent nos organismes !

- 2) Croyez-vous qu'il est nécessaire de faire un exercice de dénombrement en tenant compte des critères spécifiques pour chaque région ?

Il est intéressant de le faire. Pas pour nos propres organisations (puisque nous connaissons toutes ces données de façon empirique), mais bien pour tendre à une perception nationale de l'ampleur du phénomène et des réalités locales, puis en venir à une mise en commun des réalités perçues par chaque acteur dans le domaine de l'exclusion sociale. Aussi, cela permettrait d'établir des priorités régionales (comme dans le domaine de la toxicomanie où il y a des orientations régionales fixées par l'Agence) et des balises de financement selon les populations où il y a le plus grand écart entre l'offre et la demande !

3) Seriez-vous en mesure de participer à la collecte de données. Si oui, quels sont les obstacles ?

Il nous ferait grand plaisir de participer à cette cueillette de données. Par contre, il sera très difficile de procéder à cet exercice puisque les outils de collecte de données sont aussi nombreux que les organismes qui en cumulent. C'est une autre raison louable pour mettre en place une politique en itinérance où les définitions et la compréhension des phénomènes peuvent être standardisées. En ce moment, le regroupement des organismes en Travail de Rue de la région Centre, travaille à mettre en place un outil de collecte de données commun, mais encore une fois, nous sommes étouffés par notre quête de survie, avec un financement SOC décent, nous pourrions y investir plus de ressources humaines. Bref, au delà du financement de notre mission de base, le gouvernement devrait par le cadre de référence en itinérance nous proposer ces définitions communes qui seraient la base sur laquelle nous pourrions avoir un discours commun et fidèle aux réalités régionales.

4) Croyez-vous que le gouvernement devrait prendre des moyens pour enrayer l'itinérance chronique. Si oui, avez-vous des moyens ?

Voir la partie 4 et les recommandations de ce mémoire.

5) Quelles sont les populations les plus touchées par l'itinérance dans votre région ?

Voir les parties 2 et 3 de ce mémoire.

6) Pensez-vous que les services offerts sont adaptés aux besoins des populations de votre région ?

Les services offerts sont adaptés aux besoins et sont efficaces mais nettement insuffisants. De plus, les services sont victimes d'une précarité insoutenable qui maintient nos organismes dans des espaces de survie où le développement des activités prometteuses est impossible. Ensuite, à Trois-Rivières, nous avons des besoins significatifs à l'effet d'avoir des espaces en hébergement d'urgence pour les personnes qui décompensent ou sont intoxiquées. Nous avons un seul lit de décompensation offert par le Centre le Havre. Outre ce seul lit, les gens restent dans la rue, se retrouvent à l'urgence ou bien en détention pour avoir commis des gestes répréhensibles. Il faudra développer ce service puisque ces gens laissés à la rue représentent un danger immédiat pour l'ensemble de la collectivité. Lorsque les besoins de base ne sont pas comblés, c'est la loi de la jungle qui intervient ! Aussi, il faut éviter à tout prix l'incarcération et la criminalisation des itinérants qui sont malades et se retrouvent en prison. Alors, non seulement ils ne reçoivent pas les soins, mais en plus ils sont « embauchés » par d'autres criminels qui en font des employés idéals lorsqu'ils sortent de prison. On le sait, le pénitencier c'est l'école du crime !

- 7) Pouvez-vous donner des exemples de mesures qui ont été prises au Québec ou à l'étranger qui ont donné des résultats positifs en matière d'itinérance ?

Voir la partie 4 et les annexes 5, 6 et 7

- 8) Quelle forme d'aide les jeunes de 18 ans qui sortent de la DPJ peut avoir pour éviter l'arrivée à la rue ?

Selon moi, il faudrait penser une refonte importante des services de la DPJ. Premièrement, il est très pernicieux de regrouper dans les mêmes centres ceux qui entrent par la LPJ et ceux qui entrent par la LJC. En mélangeant, des jeunes abusés depuis leur enfance et des futurs délinquants, on ne peut se surprendre d'y voir une influence négative. Aussi, la plupart des jeunes de la rue que nous rencontrons ont eu de très mauvaises expériences avec les Centres Jeunesse et la DPJ. Les jeunes se sentent envoyés d'une famille d'accueil à l'autre, d'un intervenant à l'autre, d'une unité à l'autre, sans enracinement et stabilité. Depuis leur tout jeune âge qu'ils se sentent « barouettés », ils devraient être illégal que l'État fasse de même. Aussi, plusieurs jeunes sentent que la DPJ les laisse tout simplement tomber sans égard à leur avenir. Plusieurs jeunes de la rue se sentent rejetés par la DPJ. Aussi plusieurs jeunes sentent très bien que le rôle de la DPJ est en terme de contrôle sociale et non pour les aider réellement à s'épanouir. L'application de l'ordre et des règles sont souvent faites de telle sorte que les jeunes se rebellent contre les intervenants, rendant impossible l'alliance thérapeutique.

Dans un autre ordre d'idée, l'intervention à faire n'est pas lorsque le jeune quitte les Centres Jeunesse ou la DPJ mais bien avant qu'il quitte. Il faut éviter à tout prix les bris de services pour ces jeunes. Il faut qu'avant sa sortie, il soit accompagné vers des lieux d'insertion sociale, vers des ressources, vers des pistes de valorisation qui leur donnera une emprise pour éviter la rue qui, je le rappelle, est une absence de solution. La DPJ doit donc faire ce que nous faisons tous pour assurer le succès de nos démarches, travailler en collaboration et en partenariat et mettre en place un continuum de services. Malheureusement, en 15 ans de travail avec des jeunes de la rue qui passent souvent par la DPJ et les CJ, je n'ai jamais eu de relations de collaboration avec eux. C'est déplorable, mais c'est ça ! Les Centres Jeunesse et la DPJ font certes des exploits en intervention, malheureusement le travailleur de rue constate beaucoup plus les échecs de ce système puisque les jeunes sont à la rue ! Finalement, je crois qu'il faudrait vraiment que ces instances publiques s'impliquent beaucoup plus dans l'intervention auprès des jeunes marginalisés. Lorsque le travailleur de rue intervient le jeune est déjà à la rue, nous sommes déjà dans un espace de réduction des méfaits. Par contre, les CJ et la DPJ peuvent faire la prévention à ce passage que nous ne pouvons faire !

- 9) Pensez-vous que le phénomène de l'itinérance prend de l'ampleur dans votre région. Si oui, sur quelle base le dire ?

Oui beaucoup ! Voir les parties 2 et 3 de ce mémoire et l'annexe 1.

10) Quels sont les problèmes liés à la non récurrence du financement des programmes d'aide à l'itinérance dans votre région ?

- ☒ Incapacité de répondre à la demande en constante augmentation
- ☒ Incapacité de faire de la prévention
(ne pouvant répondre aux situations de crise et à la réduction du risque imminent)
- ☒ Épuisement de l'équipe de travail
- ☒ Gestion constante d'espaces chaotiques
- ☒ Difficulté à assurer le suivi psychosocial essentiel pour prévenir les rechutes
- ☒ Multiplication des heures investies pour pouvoir assumer les frais salariaux
- ☒ Manque de temps pour former les intervenants
- ☒ Manque de temps pour travailler sur les habiletés sociales des parents donc pas de prévention au niveau de la transmission intergénérationnelle des handicaps sociaux
- ☒ Manque de temps pour la représentation et le partenariat
- ☒ Manque de ressources humaines pour offrir un accompagnement adéquat
- ☒ Manque de disponibilité des travailleurs de rue pour rejoindre de nouvelles personnes dans la rue
- ☒ Insécurité chez 85 % des employés qui ne peuvent aspirer à une permanence malgré des années investies dans les activités de l'organisme
- ☒ Manque de disponibilité des travailleurs de rue pour les nombreuses demandes des partenaires
- ☒ Emplois très exigeants puisque sous payés et surchargés
- ☒ Manque de temps pour supporter la personne tout au long de son processus de changement
- ☒ Manque de temps pour faire une reddition de comptes nécessaire à l'attribution de fonds
- ☒ Augmentation des heures de bénévolat de l'équipe de travail se rajoutant aux heures rémunérées déjà effectuées
- ☒ Augmentation du risque pour la communauté puisque notre intervention permet (et le permettrait plus avec un financement décent) de réduire la criminalité et le passage à l'acte

11) Où les besoins de financement sont-ils les plus urgents ?

Il faut absolument investir dans l'embauche d'intervenants spécialisés pour entrer en contact avec les itinérants. Au départ, ça prend un lien... sans lien on a rien ! Donc, le financement du travail de rue par ses organismes reconnus par le MSSS et membre du Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue (ROCQTR). Aussi le financement, d'intervenants qui assument l'accompagnement des gens au-delà de la réponse aux services de base (ex : l'accompagnateur communautaire du Centre le Havre, l'intervenant du RHCM, l'agent de liaison du CSSSTR, les infirmières de rue et celles qui sont présentes au Centre de Jour de Point de Rue).

Il faut aussi rapidement offrir un financement adéquat des plateaux de travail (Point de Rue, SIT, Centre le Havre, Maison Dauphine, Spectre de Rue, Dans la Rue,...) qui représentent des solutions durables et efficaces

Voir les recommandations 3, 4 et 5.

12) Quels pourraient être les critères d'efficacité ?

La capacité à rejoindre des gens qui sont vraiment à la rue, c'est ça le défi. Comment s'en assurer ? Les organismes ont le rôle de cumuler des statistiques que l'Agence reçoit à chaque année. Celle-ci devrait être mandatée pour faire des recommandations sur le financement à prioriser. Nous savons qu'il y a toujours la menace de l'ingérence qui pèse sur les fonctionnaires de l'Agence par contre, ils sont des témoins neutres des activités à supporter en priorité.

Dans le cadre du programme IPAC et SPLI, les fonctionnaires ont eu à prioriser des organisations et des services au détriment des autres, et ça fonctionne. Il faudrait possiblement des grilles d'évaluation des organisations, qui existent peut-être déjà ?!? Les Agences de Santé pourraient alors porter leur évaluation sur certains critères tels que :

- ✓ La qualité des services offerts
- ✓ La cohérence des activités avec la mission
- ✓ La saine gestion financière
- ✓ Les trous de services dans sa région
- ✓ Le professionnalisme des intervenants qui se démontre par la rigueur de la supervision clinique (compétence des superviseurs, cadre d'intervention clinique,...)
- ✓ La capacité à véhiculer les enjeux
- ✓ Le membership à des regroupements reconnus (ATTRueQ et ROCQTR)
- ✓ La participation à la concertation
- ✓ La qualité de la reddition de comptes (rapport annuel)
- ✓ L'appui de ses partenaires
- ✓ La mise en place de solutions diversifiées
- ✓ La formation du personnel
- ✓ L'autonomie financière (25 % doivent provenir d'autres sources que le MSSS)
- ✓ L'écart entre le montant SOC demandé et le montant SOC reçu
- ✓ Les disparités régionales
- ✓ Le dédoublement entre organismes ayant la même mission sur un même territoire
- ✓ Les réalités du territoire investi
- ✓ L'écart entre le financement SOC reçu et le financement plancher fixé par les Agences
- ✓ L'espace occupé dans sa communauté
- ✓ ... vous en voyez certainement d'autres ?!?

Bien sûr, nous sommes d'avis qu'une politique en itinérance peut aussi nourrir ces évaluations des priorités à formuler puisque nous aurons un cadre qui présentera des définitions claires et des pratiques souhaitées. Cela peut aussi fournir des balises intéressantes qui amèneront l'État à investir là où les organisations ont la capacité d'agir directement sur le phénomène de l'itinérance au Québec !

13) Pensez-vous que les responsables municipaux de votre région consacrent suffisamment d'efforts au phénomène de l'itinérance ?

Sauf votre respect, je crois qu'ils contribuent même plus qu'ils le devraient en palliant au désinvestissement du MSSS. Selon moi ce n'est pas aux municipalités à payer pour obtenir des travailleurs de rue, mais bien au MSSS. À Trois-Rivières, la ville contribue à la hauteur de 32 500 \$ annuellement,... le MSSS 82 166 \$! En plus, la ville par ses conseillers municipaux sont omniprésents sur les tables de concertation et sont impliqués dans la mise en place de solution permettant la participation sociale des jeunes de la rue (par exemple la ville a acheté un vitrail de 15 000 \$ à notre organisme pour faire travailler les jeunes de la rue). Nous constatons aussi que le gouvernement fédéral est très présent par le biais des programmes SPLI et Connexion compétence. Les agents de programmes fédéraux nous rendent visite mensuellement pour constater de l'évolution de nos services et pour sonder les besoins émergents. Finalement les grands absents à tous les niveaux c'est le gouvernement provincial ! Désolé, mais puisque vous posez la question !

14) Est-ce que l'offre de logement social avec soutien est suffisant dans votre région ?

Non, vraiment pas, surtout dans notre communauté où le taux d'inoccupation du logement varie entre 3 % et 1 %. Maintenant, je vais laisser le soin à mes partenaires du Centre le Havre et du RHCM décrire ces besoins.

15) Quel serait, selon vous, un résultat satisfaisant de l'action gouvernementale en matière de réinsertion sociale.

Voir toutes les recommandations de ce mémoire

16) Pensez-vous que le phénomène de l'itinérance nécessite l'adoption d'une politique gouvernementale ?

Voir la première recommandation de ce mémoire

17) Quels devraient être les axes de cette politique ?

Nous avons participé au processus de consultation du RSIQ qui détermine bien les différents axes sur lesquels une politique en itinérance doit reposer. Nous vous encourageons donc à vous référer à ce document pour nourrir cette réponse.

18) Pour assurer le suivi de la politique dans une perspective de concertation intersectorielle à long terme quel type d'assise gouvernementale devrait être créé ?

Il faut absolument qu'une instance soit responsable du dossier de l'itinérance à Québec. En ce moment personne n'assume de leadership, d'imputabilité ou de responsabilité. Dans le dossier de l'itinérance où nous aurions tant besoin de lieu commun, on a personne à qui référer ou consulter. Il faudrait nommer un mandataire ou bien créer un secrétariat de l'itinérance... à ce niveau vous êtes certes plus compétents que moi pour élaborer cette instance ou cette délégation de pouvoir. Par contre, il est important ici de ne pas mettre le dossier de l'itinérance dans le même paquet que la lutte à la pauvreté. Le problème de l'itinérance est bien plus complexe que la pauvreté. Même si une personne est millionnaire, elle peut se retrouver à la rue. Et même si un itinérant recevait un chèque d'aide sociale de 5 000 \$/mois, le problème n'est pas réglé. La lutte à la pauvreté est capitale et nous sommes solidaires aux démarches qu'elle suscite. Par contre, il faut absolument reconnaître la spécificité de l'intervention auprès des gens les plus exclus qui se retrouvent à la rue. En ce sens, les organismes de lutte à l'itinérance rejoignent nécessairement dans les mêmes enjeux que les organismes de lutte à la pauvreté, alors que le contraire n'est pas vrai.

19) Quels moyens devraient être proposés pour assurer la concertation ?

Premièrement, il faut avoir un financement récurrent nous permettant d'arrêter de se battre pour notre survie et donc avoir les ressources humaines pour participer à la concertation. Ensuite, il faudrait créer des instances régionales où l'emphase est mise sur l'intervention dans le contexte de l'urgence sociale. Cette instance pourrait être portée par les Centres de Santé à même les projets cliniques. À Trois-Rivières, nous pourrions y créer des espaces d'échange d'expertise et de mise en commun de l'intervention dans des situations limitées précises. Nous pourrions aussi y élaborer des plans d'action permettant de combler des besoins non répondus. Aussi, nous pourrions y voir une plus grande cohésion dans les services offerts. Les participants à ces instances devraient être ceux qui travaillent de près avec les gens de la rue (sécurité publique, Centre le Havre, CHRTR, CSSSTR, Domrémy O4, Point de Rue).

20) Comment améliorer la formation des intervenants ?

En nous donnant les moyens de maintenir nos lieux de concertation et d'échange qui deviennent des lieux de formation continue et d'échange d'expertise dans le domaine.

En nous payant quand on forme vos intervenants du réseau dépassés par la problématique

En supportant les lieux de formation continue comme l'Association des Travailleurs et Travailleuse de rue du Québec et le regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le travail de Rue.

En supportant la mise en place du projet Université de la Rue, à l'UQTR qui se veut un lieu de formation unique pour les intervenants en urgence sociale.

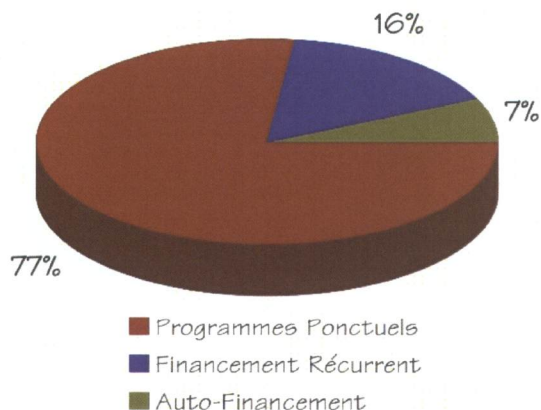
En créant des bourses pour les intervenants qui veulent participer à des colloques internationaux sur le travail de rue qui se veut aussi un lieu d'échange et de formation remarquable !

En dégageant les Directeurs Généraux et les Coordonnateurs d'organismes de leur quête pour assurer leur survie (un rappel ici que selon l'Agence, notre financement plancher, donc de survie devrait être 135 000 \$/an,... nous avons 82 166 \$) ! Ils seront alors dédiés à la supervision clinique de leurs intervenants et à l'harmonisation des services sur le territoire.

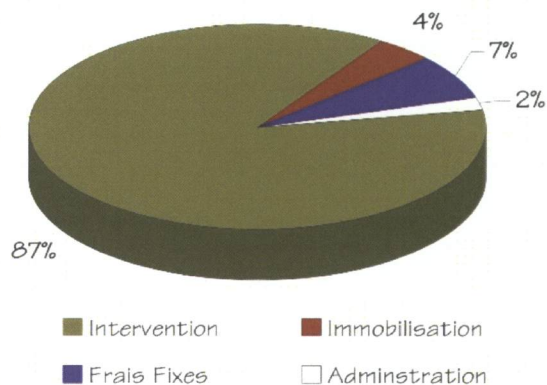
ANNEXE 4

GESTION FINANCIÈRE

Provenance des Revenus



Répartition des Dépenses



Programmes Ponctuels

Programme Fédéral SPLI
(Centre de jour, La Galère, Plateaux de travail)
Programme Fédéral Connexion Compétence
(Plateaux de travail)
Programme Fédéral ÉEC
Forum jeunesse Mauricie (Plateaux de travail)
Programme Récupération Seringues (Ville TR, CSSSTR)
Subvention Salariale (Centre local d'emploi)

Financement Récurrent

Programme provincial SOC, Agence Santé Services
Sociaux
Ville de Trois-Rivières

Auto-Financement

Activités bénévoles
Dons privés
Vente Journal la Galère & Abonnements

Intervention

Salaires des Intervenants & Charges Sociales
Frais d'intervention
Frais d'accompagnement
Dépannage Alimentaire
Frais Pigistes
Allocations aux participants des plateaux de travail

Immobilisation

Rénovations et entretien immeuble

Frais Fixes

Chauffage & Électricité
Cotisations
Assurances
Taxes et permis
Télécommunications

Administration

Vérifications comptable
Frais déplacement et représentation
Frais bancaires
Papeterie et dépenses de bureau
Gestion comptable quotidienne
Gestion administrative quotidienne
Reddition de comptes
Production des rapports d'activités

* Ces données sont issues des États Financiers 2007-2008 de Point de Rue inc.

ANNEXE 5

PROJET MADAGASCAR 2007

Depuis déjà plusieurs décennies, l'écart entre les personnes les mieux nanties de la planète et les plus démunies semble s'accroître. Les problèmes causés par la mauvaise répartition de la richesse sur le globe sont accélérés par l'omnipotence du néolibéralisme qui est au cœur de la gestion politique des pays les plus riches. Le nouveau dieu néolibéral est adoré par plusieurs gouvernements et semble avoir des répercussions aussi négatives que la gestion intégriste qu'ils exècrent chez nos voisins des pays du Sud. Pendant les cinquante dernières années, il nous est permis de constater que la croissance de la prospérité économique n'engendre pas une plus grande paix sociale et encore moins une union entre les humains. Au contraire, le néolibéralisme stimule l'émergence de problèmes sociaux importants tels que l'exclusion sociale, le suicide, la dépression, l'épuisement professionnel, l'éclatement des familles, l'itinérance, la surconsommation et la détérioration de notre environnement. Force est de constater que la seule forme d'évolution de notre modèle d'organisation sociale figure aux comptes de banque des plus riches et de ceux qui détiennent les cordons de la bourse. En ce sens, il serait plus juste de parler de régression sociale dans une culture où l'on accepte que certains s'enlèvent la vie faute de trouver leur place. Le président américain Roosevelt avait déjà cette préoccupation en 1937 : « Notre progrès ne saurait se mesurer à l'enrichissement de ceux qui vivent dans l'abondance, mais plutôt à notre capacité de pourvoir aux besoins de ceux qui ont trop peu ». La gestion sociopolitique étant très au courant que les pauvres sont nécessaires pour permettre aux riches de s'enrichir, ils ont tenté de maintenir une couche de population dans la pauvreté et l'ignorance. Ayant très bien intégré le modèle de Maslow, les dirigeants veillent à ce que les gens démunis le demeurent tout en étant préoccupés uniquement à combler leurs besoins de base. La classe moyenne, quant à elle, doit travailler tellement fort qu'elle a comme principale préoccupation, hors du travail, le divertissement et la recherche de plaisirs au profit d'une industrie en émergence.

Pendant ce temps, certains pays subissent les contrecoups du néolibéralisme sans même le savoir. Les pays considérés sous-développés se voient pillés, exploités, opprimés par les plus riches qui ne pensent qu'à s'enrichir à même les richesses naturelles de ces peuples. Les producteurs de fruits exotiques sont confinés à manger les fruits pourris de leurs récoltes pour laisser les fruits à haute valeur marchande aux riches qui paient des prix ridicules à ces paysans. Les Malgaches qui sont les plus gros mangeurs de riz au monde doivent importer du riz de mauvaise qualité pour pallier la famine puisque leur riz de grande qualité sert à nourrir les occidentaux. C'est donc dans un contexte où l'argent prime sur toutes les lois et tous les droits humains que l'injustice sociale est maintenue volontairement sur tout le globe. La dynamique oppresseurs/opprimés se voit donc comme une nourriture extraordinaire pour susciter la haine, la compétition, l'individualisme et le mépris entre les humains. Il est ainsi facile pour les gens opprimés de détester les gouvernants et d'embarquer une dynamique de revendication et de contestation à laquelle ils ont les moyens de faire face. Pourtant les oppresseurs se nourrissent de la haine des opprimés qui se trouvent à participer au maintien de cette dynamique en occupant l'autre pôle de ce lien de dépendance.

C'est donc dans l'objectif de ne pas participer à cette dynamique que ce projet s'inscrit. Il est assis sur des valeurs d'égalité et de justice sociale qui ne se présentent pas par une revendication mais par une mise en action commune de tous ces acteurs otages du néolibéralisme. Comme prémices, nous soutenons que le pouvoir n'appartient pas aux gouvernements mais bien aux peuples du monde. En ce sens, il ne faut pas attendre que les gouvernements s'occupent de rétablir la justice sociale. Nous croyons plutôt qu'il faut nous mettre en œuvre en étant convaincus que la seule voie est de participer activement à reconstruire la justice sociale et ce, par une foule d'actions concrètes qui se multiplient et qui amènent des changements sociaux véritables pour tous ceux qui s'y investissent. Dans un processus de réappropriation du pouvoir, proposons la mise en place de projets qui séduiront les gouvernements et les mieux nantis qui auront alors le goût de s'investir avec nous. Tentons de ne pas considérer ces humains comme des bourreaux et donnons-leur la chance de participer, à leur mesure, à nos actions constructives.

Depuis maintenant plus de dix ans, Point de Rue, oeuvre auprès des plus démunis et veille à actualiser cette philosophie en y constatant uniquement des répercussions positives. En mettant des jeunes exclus et méprisés en action, nous leur avons donné la chance de démontrer leur immense potentiel en participant à des projets structurants. C'est alors que certains hommes d'affaires et tous les paliers de gouvernance supportent notre action, achètent les œuvres réalisées puisque les jeunes sont les meilleurs artisans dans leur domaine... pas par pitié pour leur situation. Nous n'avons que faire de la pitié. Les gens s'intéressent à nous parce qu'ils sont emballés par la contribution de ces jeunes à notre société, c'est alors que les préjugés tombent et les ponts se créent entre ces deux univers qui semblaient si loin. Chacun s'approprie, se côtoie et nous pouvons alors entendre à la fois des jeunes marginaux dire « finalement les cravates sont pas tous mauvais, y'a du maudit bon monde là-dedans »,... et les mieux nantis mentionnés « ils ont beaucoup de potentiel ces jeunes-là, c'est extraordinaire ce qu'ils font, quel plaisir de les soutenir ». Depuis maintenant quatre ans, nous avons reçu des millionnaires dans nos locaux, des sportifs (Jean Béliveau), des artistes (Richard Desjardins), des cinéastes (Pierre Falardeau), des politiciens, des conseillers municipaux... amenant même le maire de la ville à contribuer en imitant les sœurs de la communauté des Ursulines qui furent les premières à croire en ces jeunes... de moins en moins exclus.

C'est donc dans l'objectif de poursuivre notre mission sociale que nous avons présenté ce projet ambitieux et novateur. Nous sollicitons la participation des plus exclus et démunis de notre communauté (les jeunes marginalisés) pour supporter un des peuples parmi les plus démunis et isolés du globe, les Malgaches. Encore une fois, notre principe est maintenu, imaginons un projet où il n'y a que des gagnants, les jeunes exclus devenus coopérants, les Malgaches qui voient leurs conditions de vie s'améliorer, l'organisme perfectionnant son expertise avec ce projet unique, nos bailleurs de fonds dont la généreuse participation sera publicisée et les accompagnateurs qui verront leur rêve utopique réalisé. Les résultats qui découlent de cette initiative sont marquants pour tous les jeunes rejoints, pour les intervenants et pour les populations malgaches touchées. Tous seront à même de contribuer à se changer, ce qui amène les autres à changer, ce qui amène du monde à changer et qui permet au monde de se transformer. C'est une profonde réforme sociale de notre communauté que nous proposons en sollicitant l'abnégation, le dépassement de soi, la solidarité, l'implication sociale, la générosité, l'entraide, la conscience sociale, le respect, la réduction des préjugés, l'engagement et même un mot tabou dans la présentation d'un projet l'amour de soi et de l'autre ! Ces transformations se feront en douceur en ralliant de plus en plus d'individus de tous les milieux et de toutes les classes sociales. De façon plus concrète, nous poursuivons la description de la mise en contexte de ce projet selon les deux cohortes majoritairement touchées par nos actions. Tout d'abord, voici la mise en contexte selon la perspective des jeunes marginalisés rejoints et ensuite selon les populations malgaches touchées.

Cohorte Jeunes

Depuis 1993, l'organisme Point de Rue offre des services aux jeunes marginalisés de notre communauté. Notre intervention vise à créer un premier contact avec ces jeunes marginalisés exclus de tous les milieux. Ceux-ci sont souvent très réticents à faire confiance en autrui dû aux nombreuses déceptions et trahisons qu'ils ont vécues dans leur passé. Il faut se rappeler ici que l'itinérance n'est pas un problème de lieu mais un problème de lien. Donc, pour qu'un jeune se retrouve à la rue, il faut que la plupart des liens qui ont été créés jusqu'à maintenant représentent des échecs relationnels. C'est pourquoi notre première intervention vise à les apprivoiser, à recréer un lien significatif et à les inviter à réinvestir la confiance en un autre humain, ce qui peut prendre plusieurs années. Ce volet est comblé par le travail de rue offert à Point de Rue. Par la suite, nous veillerons à accompagner ce jeune vers des ressources d'aide en souhaitant toujours améliorer les conditions de vie par un soutien aux besoins de base (alimentation, logement, habillement). Selon la pyramide des besoins élaborée par Maslow, nous constatons qu'il faut d'abord combler les besoins physiologiques avant de tenter de travailler l'estime de soi, la confiance, l'appartenance et l'affiliation vers une participation sociale active.

Toutefois, nous constatons que l'intervention offerte en travail de rue est insuffisante pour poursuivre le processus de prise en charge des jeunes rejoints. C'est pourquoi il faut tenter de guider ces jeunes vers des projets favorisant la participation sociale. Nous sommes maintenant très conscients que les jeunes rejoints ne cadrent pas dans les programmes offerts pour plusieurs raisons. Les organismes partenaires ne sont donc pas en mesure d'assurer le relais après la « sortie de la rue ». L'élaboration des projets structurants à Point de Rue vise donc à combler ce pont entre l'intervention de première ligne et la participation sociale active. La mise en place de ces projets s'inspire à la fois des besoins nommés par les jeunes de la rue rejoints, des constats faits par nos partenaires au Québec ainsi que par l'expertise de certains chercheurs. Le modèle privilégié à Point de Rue est semblable à celui mis en place par d'autres organismes partenaires tels que la Maison Dauphine (Québec), le bon Dieu dans la rue (Montréal), le Refuge la Piaule (Drummondville), Spectre de Rue (Montréal), Cactus (Montréal),... Donc, après un passage dans nos services, les jeunes rejoints deviennent aptes à aller chercher d'autres types de services, à retourner à l'école, à intégrer le marché du travail ou à élaborer des projets personnels (création d'entreprise, voyages).

C'est donc en 2002 que nous avons offert notre premier projet structurant pour les jeunes de la rue de notre communauté. Depuis 2002, nous avons permis à plus de 29 jeunes de la rue de se prendre en main par le biais des projets offerts. Le succès de cette approche (récipiendaire du prix Chamberland gagné en 2005 comme projet de l'année) dépasse nos attentes et rayonne hors de notre région (le projet MargiArt fut amorcé par des organismes de Québec et Montréal, avec des intéressés de Terrebonne jusqu'à Vancouver). Le projet Madagascar 2007 s'inscrit donc dans cette approche où nous offrons la possibilité de participer à un projet structurant pour une population en situation de rupture sociale. Transportés par les bénéfices de nos interventions, nous avons innové avec ce projet structurant où nous avons amenés des jeunes faire de la coopération dans un pays extrêmement pauvre. Nous avons misé sur des jeunes pour lesquels la société a démissionné. Nous misons sur des jeunes décrocheurs pour aller enseigner, sur des jeunes considérés indésirables que nous désirons dans notre projet, sur des jeunes qui sont considérés comme un poids pour notre société pour aller alléger la vie de populations malgaches touchées par la famine et la maladie. Comme gage de succès, nous offrons notre grande expertise et le support de partenaires précieux qui s'engagent avec nous dans cette belle aventure qui a la prétention d'améliorer de façon déterminante et permanente la destinée de plusieurs individus extrêmement défavorisés. Voici donc une représentation du processus offert aux jeunes rejoints selon les services développés et les besoins comblés qui s'y rattachent.

Travail de rue ⇨ Travail de milieu ⇨ Projets structurants ⇨ Suivi psychosocial ⇨ Participation sociale active
Physiologiques ⇨ Appartenance ⇨ Estime/Confiance ⇨ Maintien des acquis ⇨ Actualisation

Bref, ce projet a permis aux jeunes d'avoir une expérience en emploi, de développer leurs habiletés sociales, de développer leur capacité à vivre en groupe et à faire des compromis, de leur donner des acquis importants dans leur carrière professionnelle en devenir. Évidemment tout en continuant de développer leur estime et leur confiance en soi, leur capacité à s'exprimer en veillant à réduire leurs facteurs de risque et en augmentant leurs facteurs de protection dans la mise en place de solutions durables.

Cohorte Madagascar

Madagascar est une grande île (587 051 km²) peuplée (plus de 18 millions d'habitants) située à l'est de l'Afrique. Ce pays est considéré par la communauté internationale comme étant sous-développé comme en fait foi l'indicateur de développement humain (143^e rang mondial) et son PIB réel par habitant (756 \$ US). La situation de pauvreté des Malgaches (plus de 50 % de la population sous le seuil de la pauvreté) est d'autant plus préoccupante que ce pays est isolé, donc toutes les importations et les exportations sont plus onéreuses que leurs voisins du continent africain ou asiatique. Ensuite, Madagascar est aussi touchée par bon nombre d'enjeux qui caractérisent les pays africains tels que la famine, le taux de mortalité infantile, la sous-scolarisation, la haute proportion d'activités économiques primaires, le contrôle des grandes entreprises par les occidentaux, le taux d'inflation annuel (plus de 18 % en 2005), un boum démographique (manque de contrôle des naissances), haut taux de Sida,... De plus, Fandriana, la principale région visée par nos actions, est particulièrement défavorisée comme la plupart des milieux ruraux de l'île (IDH de .588 en milieu urbain et .361 en milieu rural). Depuis maintenant plusieurs années, la communauté internationale s'intéresse à la situation inquiétante de Madagascar (particulièrement de la part de la France et du Canada) en y développant certains liens de coopération. Par contre, plusieurs régions sont délaissées par l'aide internationale nettement insuffisante dont celle de Fandriana.

En 1972, un premier coopérant de notre groupe, Léo Guibert, s'est investi à Madagascar, dans la région de Tuléar pour participer à un programme d'enseignement, et ce pendant deux ans. Celui-ci a alors pu constater l'importance d'offrir un support à l'enseignement pour contribuer à la réduction du contexte d'oppression vécu par les Malgaches. Fort de cette expérience, monsieur Guibert continua de s'investir dans l'enseignement à son retour au Québec notamment à l'école du Bois-Joli. Nous fixons donc l'origine de ce projet en 1972. Maintenant, en février 2004, Philippe Malchelosse, alors directeur et travailleur de rue pour Point de Rue, organisa une deuxième délégation de trois mois pour tenter d'évaluer la possibilité d'élaborer un projet de coopération où les participants seraient des jeunes rejoints par Point de Rue. Cette initiative fut tentée avec un mince échantillon d'une jeune de la rue rejointe par l'organisme qui participa à cette première expérience. Cette étape permit aussi d'identifier clairement les besoins manifestes des Malgaches en créant des liens directs de coopération.

Les résultats de cette expérience exploratoire et préparatoire furent extrêmement concluants à plusieurs niveaux. Tout d'abord l'accueil des Malgaches fut très chaleureux. De plus, les besoins des groupes ciblés confirment la pertinence de s'impliquer dans ce pays. Enfin, les résultats de cette expérience ont complètement changé la vie de la jeune stagiaire sélectionnée qui, en automne 2003, était à haut risque (sans domicile fixe, liens familiaux rompus, sous-scolarisation, revenu d'aide sociale,...). À la suite de son retour et de l'expérience qu'elle y a vécu, elle est maintenant étudiante au certificat en intervention psychosociale à l'UQTR et elle représente une aide importante pour notre organisme qui compte beaucoup sur les pairs aidants. Elle est donc passée de bénéficiaire à contribuable et même à intervenante en herbes en quelques mois.

Puisque la philosophie de Point de Rue cadre tout à fait avec les actions proposées dans ce projet, le mariage entre les deux projets ne produit que des bénéfices pour les personnes impliquées. Les notions d'empowerment, de réduction des méfaits, de rapports égalitaires, d'éducation populaire, de développement communautaire, de mise à profit des bénéficiaires au sein de leur démarche et d'une implication pour une plus grande justice sociale, guident toutes les actions et s'inscrivent à la fois dans la mission de Point de Rue que dans celle du projet. La philosophie de l'auteur brésilien Paolo Freire (*La pédagogie des opprimés*, 1974) inspire aussi l'ensemble du volet assistance à l'enseignement.

Le projet Madagascar 2007 s'actualise autour de quatre volets distincts. Chacun de ces volets a permis aux jeunes d'acquérir certaines compétences vers une participation sociale active lors du retour en terre québécoise. De plus, pour chacun de ces volets, le travail effectué par les jeunes participants a permis simultanément aux Malgaches rejoints d'améliorer leurs conditions de vie dans une perspective d'empowerment, de développement de l'autonomie et développement communautaire. Tout au long du projet, les activités comblent à la fois les besoins des jeunes marginalisés dans un processus d'employabilité ainsi que les besoins des Malgaches rejoints selon les manques identifiés par les communautés investies. Voici donc un résumé des différents volets.

Enseignement du Français à Antatakely & Vohitsara

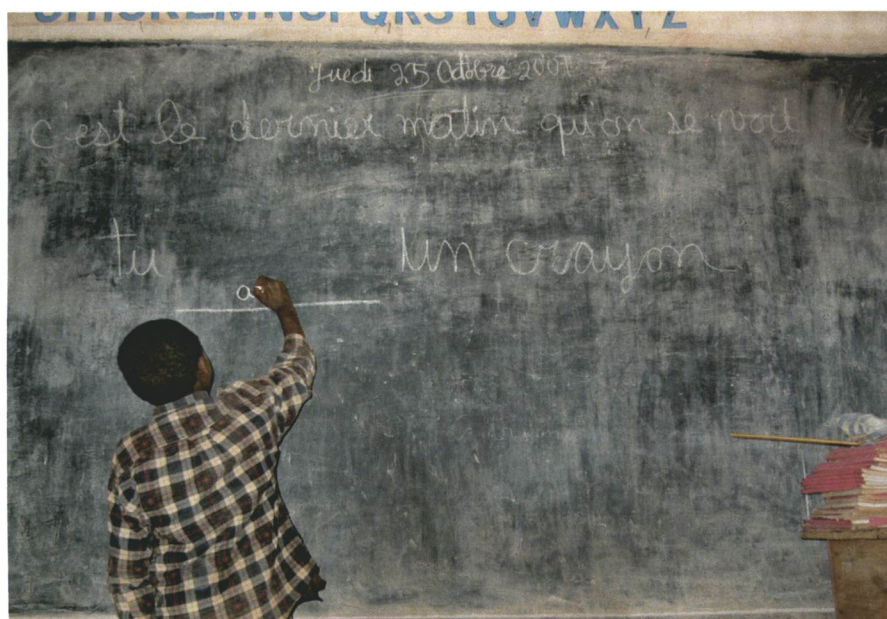
Dans ce volet, les coopérants Geneviève Milette et Julie Lampron ont enseigné aux enfants de l'école de la communauté d'Antatakely et aux enfants de l'école Vohitsara dans une région particulièrement sous-développée et sous-scolarisée de la région des hauts plateaux. Les participants ont enseigné des éléments de base du français aux jeunes Malgaches. L'apprentissage du français revêt une importance déterminante pour permettre aux jeunes Malgaches d'accéder à un niveau d'éducation plus élevé vers la possibilité d'obtenir un emploi et, de ce fait, avoir un revenu permettant d'améliorer les conditions de vie d'une famille complète. L'accès à un enseignement de qualité est une richesse sans pareille dans une bourgade où les enseignants ont une maîtrise très limitée du français. Pour réaliser ce volet, nous comptons sur l'implication de Léo Guibert (enseignant au Québec et à Madagascar), Léonard Solo Razafindralambo (enseignant en pédagogie et éducation physique à Madagascar), Michel Razafindravao (directeur de l'école Vohitsara) et Suzanne Gauthier (formatrice des coopérantes au Québec).



© P. Malchelosse

Classe de Vohitsara, District de Fandriana, Madagascar

Lors de l'actualisation de ce volet les coopérantes ont été confrontées à énormément d'obstacles que nous ne pouvions prévoir. Notamment, juste pour se rendre à l'école, il fallait compter plus d'une heure de marche sur un terrain très abrupt dans une chaleur intense, toujours en se rappelant que nous sommes sous-alimentés et que nous dormons avec des puces qui troublent notre sommeil avec plus d'une centaine de piqûres pour chacune des coopérantes. Aussi, il fut très frappant de constater le très faible niveau de français des enseignants. Pour certains, ils ne savent à peine que l'alphabet. Les coopérants ont donc dû à la fois enseigner aux enfants et relever le défi de prévoir les cours avec des enseignants pour qui la communication était très difficile. De plus, vous vous doutez bien que dans un milieu où il n'y a pas d'eau et d'électricité, il était difficile de bénéficier de matériel scolaire adapté et fonctionnel. Par exemple, la plupart des livres de français proviennent de France et donc les notions passent par des exemples de réalités occidentales qui ne représentent rien pour les élèves qui n'ont rien vu d'autre que leur village et pour qui nous étions les premiers blancs à côtoyer !



© J. Lampron

Malgré tous ces obstacles, plusieurs heures d'enseignement ont été réalisées auprès des élèves de l'école Vohitsara et auprès des enfants du quartier d'Antatakely. Les coopérantes enseignaient donc le matin à l'école et l'après-midi aux enfants d'Antatakely et ce, sous les manguiers qui donnent un peu d'ombre nécessaire à une période d'enseignement efficace. Les coopérantes ont réussi à transmettre quelques notions notamment en utilisant les chansons pour enfants qui s'avèrent une bonne alternative lorsqu'on a ni crayon, ni papier, ni tableau ! Malgré les obstacles, nous avons réussi à créer quelque chose de très spécial. Par exemple, le directeur de l'école nous a mentionné que pour la

première fois les enfants se parlaient en français entre eux aux récréations pour se pratiquer. Selon les commentaires reçus, l'enseignement du français aurait aussi contribué à stimuler certains enfants, à en dégèner d'autres, à stimuler la collaboration et à valoriser les enfants les plus aptes à traduire en malgache pour les autres enfants.

Extrait du témoignage de Julie Lampron Enseignante de Français

Je suis présentement dans ma deuxième semaine d'enseignement. L'école est située dans le haut d'une montagne à 1h15 de marche... rapide, d'où j'habite !!! Les professeurs parlent à peine français. La communication est difficile, nous avons besoin d'interprète pour les plus jeunes, sans oublier les professeurs. Leur système d'enseignement est beaucoup trop lent pour la capacité d'apprendre des enfants. En même temps peuvent-ils en apprendre plus que ce qu'ils ont déjà d'assimilé ? Oh non ! Nous sommes deux dans le volet enseignement. Nous avons beaucoup de bagages et comptons leur transmettre notre maximum. C'est déjà touchant de voir les résultats.

J'apprends également du vocabulaire et des chansons aux jeunes en dehors des heures de cours. Ils apprennent en deux temps trois mouvements. Nous ferons un spectacle à la fin de notre séjour avec nos élèves.

Julie Lampron
29 septembre 2007

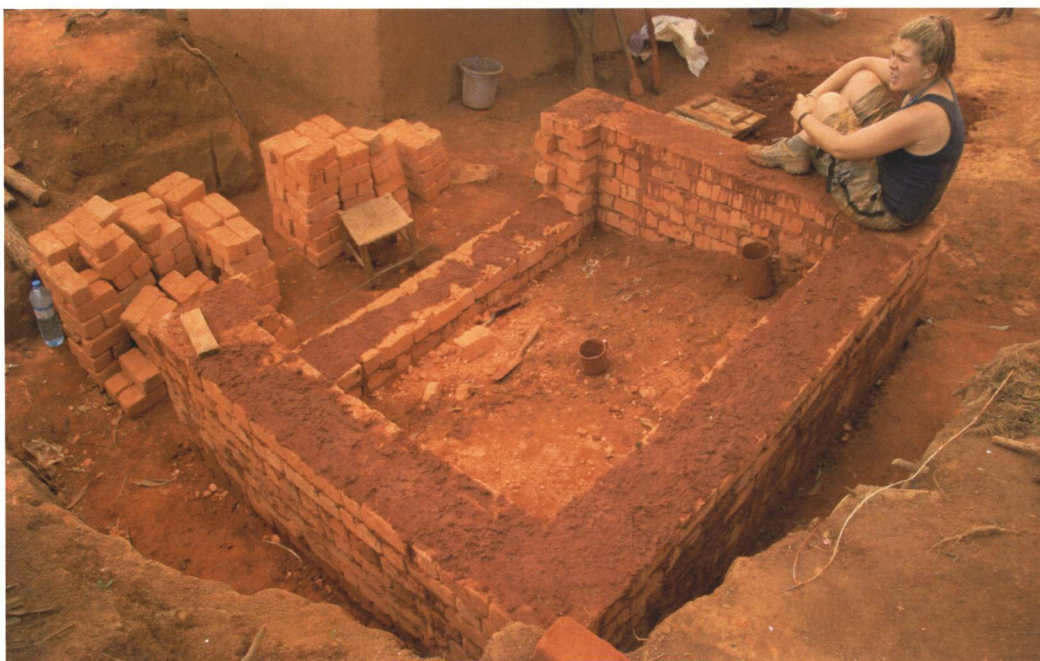
Extrait du témoignage de Geneviève Milette Enseignante de Français

Julie Lampron et moi avons commencé notre volet enseignement. L'école est située à 1h15 de marche de notre maison. Elle est située au sommet d'une petite montagne donc la vue que nous avons des villages et des rizières aux alentours est magnifique. Il y a vraiment un manque au niveau de l'enseignement du français, car les professeurs ne possèdent même pas tous la langue. C'est un beau défi pour moi et Julie. L'expérience d'enseignement que nous avons vécue jusqu'à présent a été très plaisante. Je passe un très beau voyage. La température est très chaude. Il y a pratiquement toujours du soleil. C'est un pays magnifique qui gagne à être connu.

Geneviève Milette
29 septembre 2007

Construction d'un Four à Pain

La philosophie de Point de Rue guidant l'ensemble de nos actions, c'est toujours le principe du faire avec qui est à l'origine du développement de chaque volet ou projet. En ce sens, l'initiative de construire un four à pain provient de notre coopérante Julie Cloutier. Celle-ci ayant déjà de l'expérience, une formation pertinente (DEP en cuisine) mais surtout une passion pour la cuisine, elle proposa ses services pour développer un volet assistance à l'agriculture. D'après les besoins ciblés en 2004 (première phase exploratoire) et les recommandations de Michel (chef du village), Julie opta pour la construction d'un four à pain. Cela permettrait aux Malgaches ciblés d'avoir accès à une autre source d'alimentation que le riz (souvent en pénurie). Il s'avère donc intéressant pour les peuples en question de pouvoir s'alimenter avec des produits simples comme la farine, l'eau et les levures. De plus le four à pain peu permettre de faire cuire les légumes (lorsqu'il y en a) de façon différente que bouillie dans l'eau (issue directement de la nappe phréatique par un puit artisanal).

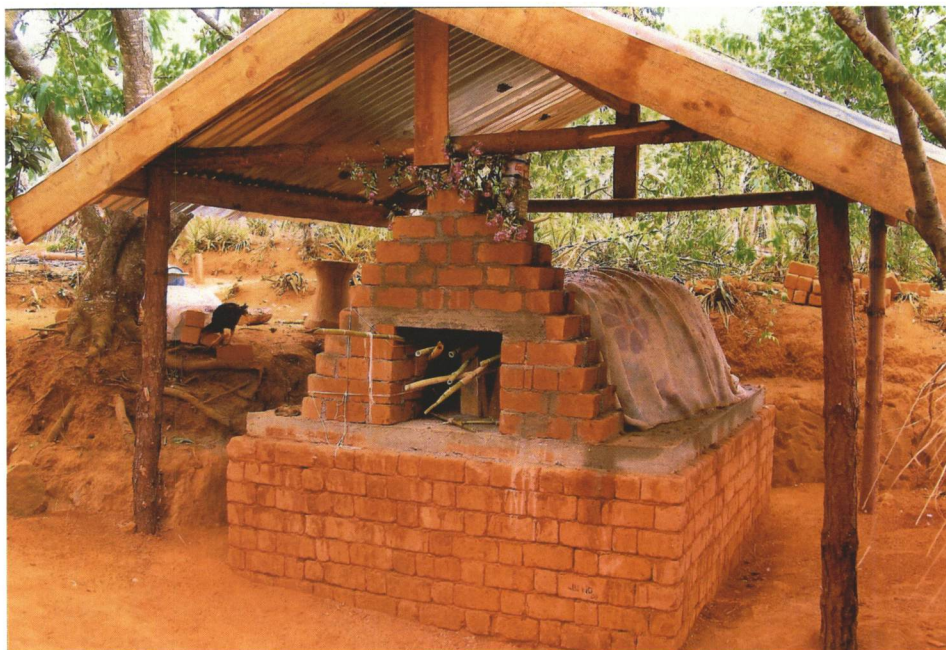


Construction Four à Pain
Julie Cloutier, Coopérante
20 septembre 2007

Donc, pour acquérir les compétences nécessaires, Julie a suivi des formations au Québec pour la construction de four à pain artisanal et pour l'apprentissage de recettes simples. Bref, la préparation fut satisfaisante et enrichissante pour nous imaginer bien préparer à relever le défi, ... jusqu'au moment où nous constatons sur place l'ampleur des défis qui s'offriraient à nous. La meilleure façon de résumer notre expérience au sein de ce volet est de laisser la parole directement à Julie qui résume les différents aspects de son expérience. Mais avant de lui laisser la parole soulignons que ce volet de coopération a incité le groupe à se serrer les coudes pour permettre l'aboutissement de la démarche. Tous ont dû mettre la main à la pâte et particulièrement Patricia qui a pris l'initiative de supporter Julie et de coordonner les activités du volet four à pain suite au désistement d'une accompagnatrice. Félicitations à tous pour leur détermination, leur abnégation et leur résilience manifeste devant des défis inimaginables dans nos pires scénarios !!!

Séchage de l'Argile

28 octobre 2007



Extrait du Texte de Julie Cloutier Responsable de la Construction du Four à Pain

Au moment où je vous écris, le four à pain est terminé. Il est présentement en train de sécher et n'attend plus que la cuisson du pain. J'ai par ailleurs décidé de vous parler des étapes par où il est passé, ainsi que moi, pour en arriver là ! Premièrement, on a dû trouver l'emplacement où il serait situé, ce qui fut un peu compliqué étant donné l'espace restreint. Le lieu ciblé nous a donc obligé à le rapetisser de 1 pied tout autour. Ensuite on a commandé les briques pour la confection de la base. C'est assez spécial puisqu'elles sont faites de terre séchée au soleil. Elles ne sont pas très solides, mais on peut tout de même leur faire confiance puisque leurs maisons sont construites avec celles-ci. Le mortier utilisé est lui aussi fait de terre. Nous avons creusé un trou dans le sol, y avons mis la terre puis on a mélangé avec de l'eau. Ça donne une boue rougeâtre que l'on colle aux briques. Une fois la base terminée, on remplit le centre un petit peu à la fois avec de la terre qui est compactée par un arrosage quotidien, et ce pendant une semaine.

Pendant ce temps, on se creuse la tête pour trouver une solution pour la porte du four puisque nous n'avons pas trouvé de porte en fonte. La tâche fut assez compliquée, mais finalement nous avons eu l'idée de couper un baril en tôle de sorte à ce qu'il ait la forme et la grandeur requise pour devenir la porte du four. On a aussi réussi à trouver un soudeur non loin d'ici qui a soudé la porte et les deux poignées.

Deuxièmement, après une semaine d'attente, on pouvait finalement couler le béton. Pour ce faire, on devait se rendre au village qui se trouve à 50 minutes de marche pour aller chercher le ciment. Étant donné que ça fait loin pour revenir avec 6 poches de 50 kg sur le dos ou sur la tête comme ils le font ici, on a loué une charrette de zébu pour ramener le tout. Vu qu'ici ce ne sont pas des poches de béton pré-mélangé, on a dû se procurer le gravier ainsi que le sable. On a donc été chercher le sable dans un ruisseau et le gravier au marché. Finalement c'est le propriétaire de la quincaillerie qui nous a vendu le béton qui nous a fait cadeau du gravier. On a alors commencé à le mélanger et à couler le béton. Encore une fois nous avons dû attendre trois jours pour le séchage. Cette attente a permis de construire le toit en tôle pour protéger contre la pluie et la construction d'une arche en briques pour y glisser la porte.

Troisièmement, il était enfin temps de passer à l'étape de l'argile. Il a fallu aller la chercher dans les rizières. Ici, comme je le disais plus tôt, ils transportent les choses sur la tête. Alors on a tous emprunté un panier d'osier et on est descendus pour aller chercher l'argile. On a d'abord dû creuser pour la sortir du sol et ensuite la transporter sur nos têtes pour la ramener jusqu'à la maison. Ça nous a pris environ deux jours pour avoir la quantité requise. Ce fut très forçant physiquement. Avant de faire l'argile, on devait construire un squelette sur lequel on s'appuierait pour monter les murs et le dôme. Étant donné qu'à Madagascar on ne trouve pas du bois comme on veut et surtout pas des planches de "plywood", il a fallu trouver une alternative en tenant compte que les arches du squelette doivent avoir une rondeur exacte. Cela veut donc dire que ça prend du bois qui se plie. La seule chose qu'on trouve facilement et qui ne coûte rien sont des roseaux. D'ailleurs, ils portent bien leurs noms car la majorité poussent au travers des rosiers ce qui a été une autre job éprouvante. Autant ce fut dur d'aller les chercher, autant ce fut difficile de les assembler.

Après un bon trois heures d'acharnement, on pouvait débiter la plus importante partie du four, le montage de la structure en argile. Nous n'étions pas au bout de nos peines car l'argile provenait d'une marre contenant des impuretés. On a donc dû demander de l'aide de la famille qui nous héberge ainsi que celle des voisins pour enlever les roches en la mouillant et en la manipulant avec les mains. Cela a pour but de faire des mottes qui se modèlent bien. Ensuite, on avait à mélanger l'argile avec une poignée de foin. On a alors commencé à monter les murs. Toutefois au tiers, on s'est rendu compte que celui du côté gauche commençait à s'effondrer. On a donc dû stopper pour un moment le temps de solidifier en plaçant des bouts de bois à l'intérieur. Rendu vers l'arrière, on s'est rendu compte que ce n'était pas juste le devant mais tout le côté gauche qui s'affaissait. On a donc reposé des planches en espérant pouvoir finir sans que le tout ne tombe. Ce qui s'est produit c'est que étant donné que le squelette est monté en roseaux, il y a toujours un bout plus solide que l'autre. Donc avec le poids de l'argile, le contre-poids ne s'est pas fait. Pour l'instant, le tout tient toujours et ça sèche. En tout, nous avons fait une journée de 15 heures juste pour monter le squelette et l'argile.

Maintenant, le four est terminé et il n'attend plus que de faire la première fournée. Pour terminer, j'aimerais dire un gros merci à tous ceux qui m'ont donné un coup de main dans la construction de mon four à pain. Tout spécialement Joseph Ramarolahy, pour la base, la porte, le béton, le toit et l'arche en brique. Je peux dire que s'il n'avait pas été là, nous en serions encore au béton. Phil qui a transporté beaucoup d'argile et surtout sans qui je n'aurais pu vivre cette expérience. Pat qui m'a aidé à monter les murs et pour son bon support moral. Chad, pour avoir été chercher les fameux roseaux et s'être "scratcher" partout au sang. Julie et Geneviève pour avoir passé plusieurs heures assis à taponner l'argile. Sans tout ce monde, je n'y serais probablement pas arrivée.

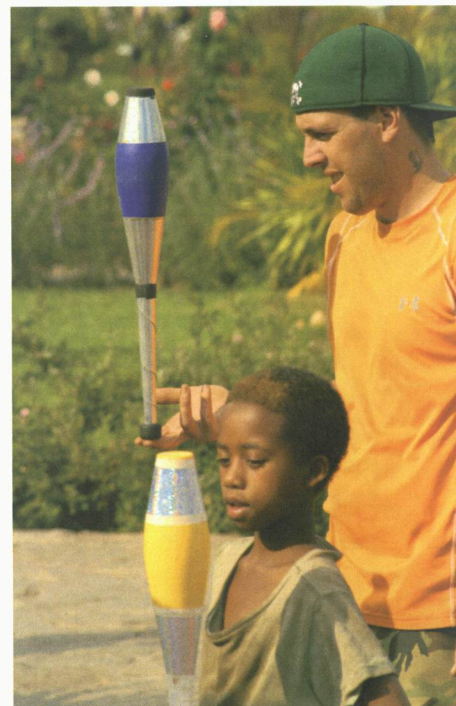
Merci pour tout

Julie Cloutier

30 octobre 2007

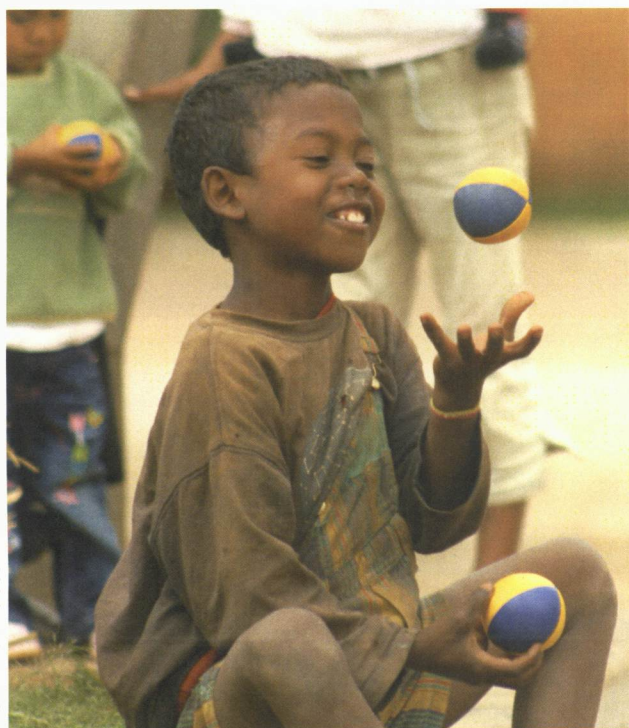
Enseignement des Arts du Cirque

Ce volet créé par le coopérant Chad Badger et le coordonnateur Philippe Malchelosse vise à enseigner aux enfants de la rue des villes ciblées les arts du cirque. Cette approche a pour objectif d'offrir un moyen de substituer à la mendicité et à la prostitution. Les enfants formés pourront donc faire des petits spectacles de cirque dans des endroits fréquentés par les touristes pour récupérer de la petite monnaie (à Madagascar les pièces de moins de 100 Ariary n'ont presque pas de valeur pour les touristes mais beaucoup pour les plus pauvres qui peuvent avec 500 Ariary se payer un bol de riz blanc). Les revenus des enfants sont alors plus grands puisque les touristes préfèrent donner de l'argent à un enfant qui démontre ses talents qu'à un qui mendie. Les enfants se voient aussi valorisés pour leurs capacités, contrairement à la mendicité. Cette approche est inspirée du projet cirque du monde, élaborée par le Cirque du soleil dans plus de 34 communautés dans le monde. Notons ici l'expertise de Point de Rue qui fût un site d'actualisation du cirque du monde de 2002 à 2004 et qui a créé la production d'un journal de rue à Trois-Rivières qui permet aussi d'offrir une alternative à la mendicité et au squeegeeing.



© P. Malchelosse

Aussi, nous avons présenté un spectacle de cirque qui avait comme seul objectif d'amuser et de divertir les enfants de la communauté. Cette approche est issue de la philosophie de l'organisme Clown sans frontières. Il va sans dire que nous en avons mis plein la vue à ces enfants et à leurs parents qui sont confrontés à des conditions de vie difficiles causées par la famine et le décès de plusieurs membres de la famille par la maladie. Le moment fort de ce spectacle qui correspondait à l'inauguration d'une maison en construction depuis 4 ans fut lorsque Chad a sorti les nez de clown reçus en commandite du Cirque du Soleil. Les enfants et les parents ont tout simplement eu un moment de pur plaisir, eux qui prennent peu de temps pour les loisirs. Voici la liste des événements significatifs qui ont été réalisés dans ce volet :



© P. Malchelosse

- * Spectacle et enseignement sur l'avenue de l'indépendance dans la capitale devant plus de 150 personnes, ce qui a suscité un reportage de la télévision nationale MaTV.
- * Spectacle de fin de session et prestation des enfants de Antatakely devant leurs parents et voisins lors de l'inauguration de la maison de Germaine.
- * Spectacle et enseignement du Cirque à Avaradoha avec plus de 200 enfants sous la demande du chef de quartier
- * Prestation à Analakely arrêté par les policiers puisque la trop nombreuse foule bloquait la circulation. Les policiers s'empressant de nous proposer un autre endroit pour poursuivre l'enseignement aux jeunes en nous lançant des éloges et des remerciements (ça fait changement des insultes).

Enseignement de la Jonglerie à Antsirabé
28 octobre 2007

Extrait du texte de Chad Badger Responsable de l'Enseignement des Arts du Cirque

Depuis maintenant plus de 8 ans je pratique les arts du cirque. J'ai vraiment eu la piqure pour cet art marginal lors de mes trois ans de participation aux ateliers "cirque du monde", supervisés par un entraîneur du Cirque du Soleil. Par la suite, j'ai continué à m'entraîner avec une gang de Drummondville, supervisée par l'organisme de travail de rue La Piaule. Pendant cette année, nous avons fait quelques spectacles qui ont contribué à nourrir ma passion. J'ai alors développé une spécialité avec les Diabolos, le main à main et les échasses. J'ai aussi appris à maîtriser la jonglerie avec des quilles et des balles ainsi que les bâtons de fleurs. Par la suite, j'ai toujours continué à m'entraîner en offrant des petits shows privés notamment dans des camps d'été pour jeunes défavorisés.

Dès que j'ai entendu parlé du projet Madagascar 2007, j'ai rêvé de pouvoir y participer en offrant l'enseignement des arts du cirque aux enfants de la rue de ce pays défavorisé. Je me disais que la pratique de cet art m'a personnellement beaucoup aidé, ça pourrait donc en aider d'autres. Personnellement, ça m'a accroché à quelque chose qui me donnait le goût de pousser et de me dépasser. Depuis, cette passion a toujours été positive dans ma vie en me détournant de pensées négatives. Je voulais leur offrir la chance que j'ai moi-même eu voilà quelques années. Le volet arts du cirque n'était pas présent lorsque les responsables m'ont présenté le projet. J'ai donc dû les convaincre de créer ce nouveau volet pour me permettre de participer au projet. Et voilà, maintenant je vous écris directement de Madagascar à plus de 20 000 km du Québec !

Lors de notre première semaine à Madagascar, nous avons pris une semaine sans activités pour nous permettre de faciliter notre intégration à cette nouvelle culture opposée à la notre. Dans mon cas, l'adaptation s'est faite en moins d'une heure. Dès mon arrivée, je me suis senti chez nous ici. Cette première semaine fut donc un peu longue pour moi. J'avais très hâte de commencer ma première activité pour voir la réaction des jeunes malgaches. Je n'avais aucune idée préconçue donc je m'attendais à tout. J'avais quand même le feeling que ça fonctionnerait puisque je ne voyais personne en faire et j'avais observé comme les jeunes n'ont pas d'activités et aucune attention des vazaha (des étrangers).

Finalelement, j'ai réalisé ma première activité dans le quartier Avaradoha, près de la maison de Solo, notre formateur. C'est alors que j'ai dû créer ma technique pour tenter de rejoindre les jeunes. La stratégie que j'ai imaginé utiliser fut donc de commencer en faisant un petit show en montrant les différents objets et les techniques que je connais. J'ai décidé de commencer par mes techniques les moins à point pour finir par mes spécialités (donc en commençant par la jonglerie avec des balles, les bâtons de fleurs, les quilles et finalement le diabolo). En même temps que je faisais ma prestation, je devais observer les jeunes qui sont les plus intéressés. Je tente ensuite d'approcher un jeune, de commencer avec lui et de le valoriser.

Ma technique fut efficace lors de cette première prestation avec au départ 2 jeunes qui assistaient. Ils étaient très gênés et ne voulaient pas toucher aux objets. J'ai donc poursuivi le spectacle et les enfants se sont alors multipliés, en dedans de 20 minutes ils étaient une cinquantaine à assister. J'étais très content qu'une première jeune fille essaie la jonglerie avec les balles. Pour lui donner confiance et inciter les autres, j'ai demandé à Solo comment dire "tu es bonne". Très facile... Tsara !

Lorsque je l'ai dit à la petite, elle était très contente et tranquillement les autres enfants sont embarqués. Finalelement, nous avons poursuivi l'activité pendant 2 heures et nous avons dû arrêter à cause de la noirceur qui rendait la pratique dangereuse.

Si je m'étais fié juste aux jeunes, nous aurions continué toute la nuit ! Le chef du quartier est même venu nous remercier en nous proposant d'organiser une fête de quartier pour les enfants. J'ai réalisé celle-ci une semaine plus tard devant plus de 200 enfants du quartier. En tout, plus d'une soixantaine d'enfants d'Avaradoha ont été initiés aux arts du cirque.

Après ces activités, j'ai retenu principalement trois choses. Premièrement, que j'étais fier de ma persévérance à les faire participer sans laquelle j'aurais quitter plus tôt et les jeunes n'auraient pas pu essayer. Ensuite, je retiens que j'aurai toujours deux obstacles à surmonter. Premièrement, la barrière de la langue sera toujours présente. Aussi je devrai toujours veiller à assurer un contrôle auprès des jeunes et des enfants parce qu'ils deviennent rapidement très énervés à cause de la nouveauté et de l'attention que je leur porte.

Ensuite, j'avais très hâte de faire une activité de cirque au centre-ville d'Antananarivo puisque c'est là qu'il y a le plus d'enfants de la rue, eux qui demeurent mon public cible. Nous sommes donc allés faire une première phase exploratoire en ville. Ce test consistait seulement à faire une prestation pour voir l'intérêt des gens et la possibilité de faire ça en pleine ville. Cette expérience fut concluante puisque j'ai eu plus de 150 spectateurs attentifs avec quelques enfants qui voulaient voir le spectacle. La prestation fut toutefois arrêtée subitement par les policiers. En effet, ceux-ci m'ont demandé de cesser puisque la foule bloquait la circulation. Les policiers m'ont toutefois remercié pour ce que je faisais et m'ont proposé un autre endroit pour faire mes activités. C'est bien la première fois que je rencontre des policiers sympathiques.

Nous sommes donc retournés le lendemain avec l'équipe de tournage pour une activité de cirque en plein milieu de la place de l'indépendance qui est le cœur de la ville. Cette activité a été extrêmement satisfaisante pour moi puisque j'ai rejoint exactement les jeunes que je veux : ceux qui vivent directement dans la rue. Encore une fois j'ai eu plus de 200 spectateurs et une vingtaine d'enfants de la rue qui ont essayé les arts du cirque. Une équipe de MaTV (poste de télévision national) est même venue faire un reportage sur mes activités. Ce reportage sera disponible sur le site internet dès que possible. Déjà dans les jours qui ont suivis j'ai remarqué un changement puisque lorsque je me promenais en ville les enfants de la rue me reconnaissaient et couraient pour me donner la main au lieu de me quêter. J'ai très hâte d'y retourner et de continuer de travailler avec eux. Par la suite, j'ai réalisé d'autres activités de cirque avec les enfants de la rue dans les villes d'Anstirabé et Fianarantsoa. Je compte aussi en refaire dans la ville de Tamatave et Tana.

Ce sont ces enfants itinérants qui me touchent le plus parce que je me reconnais dans ce qu'ils vivent. Je sais ce que c'est de se sentir repoussé, d'être seul, d'avoir faim, de n'avoir aucune attention, d'avoir aucune place pour dormir et de voir les gens se tasser pour nous éviter. Je sais que je leur fais plaisir puisque contrairement aux autres je ne les ignorent pas et j'accepte le contact physique même s'ils sont plutôt sales du à l'état d'insalubrité important que représente la vie dans les rues d'une ville si polluée. Je sens tout de suite que ça leur fait du bien.... disons que je connais bien ce feeling !

Je les remercie de me faire confiance, c'est aussi très valorisant pour moi.

Chad Badger

6 novembre 2007

ANNEXE 6

RETOMBÉES DU PROJET MADAGASCAR 2007

LIEUX	ACTIVITÉS RÉALISÉES	COOPÉRANTS IMPLIQUÉS	PERSONNES TOUCHÉES DIRECTEMENT	PERSONNES TOUCHÉES INDIRECTEMENT	TOTAL
Volet Arts du Cirque					
Antatakely	24	3	24	82	106
Analakely	5	2	116	900	1 016
Avaradoha	2	3	47	390	437
Antsirabe	1	2	8	36	44
Fianarantsoa	1	1	17	39	56
Total	33		212	1 447	1 659
Volet Enseignement					
Vohitsara	21	2	179	537	716
Antatakely	14	2	17	106	123
Total	35		196	643	839
Volet Four à Pain					
Antatakely	26	7	42	200	242
Volet Conférence					
UQTR	1	7	48	?	48
Compilation totale					
	95	8	498	2 290	2 788

ANNEXE 7

DOCUMENTAIRE MADAGASCAR 2007



© P. Malchelosse

Synopsis

Dans un des pays les plus pauvres de la planète, quatre jeunes de la rue du Québec partiront faire de la coopération. Leurs objectifs sont de construire un four à pain, enseigner le français, et apprendre aux enfants les arts du cirque. La plupart de ces activités se dérouleront dans un petit village, sans eau courante ni électricité, des hauts plateaux de Madagascar. Pendant 90 jours, ils vivront dans un microcosme où l'individualisme est inapplicable. Le groupe ne pourra subsister qu'avec l'apport inconditionnel de chacun de ses membres. Les valeurs de partage, d'altruisme et de respect s'immisceront progressivement dans leurs attitudes, en démontrant, jour après jour, que l'entraide peut être un baume encore plus doux que la révolte.

Production

Production : Les Productions de l'Antipode
Producteurs : Justin Antippa, Philippe Malchelosse
Réalisateur : Justin Antippa
Directeur photo : Justin Antippa
Preneur de son : Mike Rollo
Montage : Justin Antippa

Première

Annoncé ultérieurement

Données techniques

Titre provisoire : Le Projet Madagascar
Pays de production : Canada
Image : Couleur
Ratio de l'image : 1.85:1
Son : Stéréo
Langues originales : Français, Malgache



© P. Malchelosse



© P. Malchelosse

www.productionsantipode.com

Donner une chance à la jeunesse

Chad Badger a réussi à se sortir de la rue à 30 ans

Paule Vermot-Desroches

paule.vermot-desroches@henouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Obtenir un diplôme universitaire, fonder sa propre entreprise, acheter sa première voiture, devenir propriétaire d'une maison... Ce que certains considèrent souvent comme étant «réussir dans la vie», d'autres n'ont pas le choix de passer leur tour et seulement apprendre à «être heureux». Un défi de taille, surtout quand la vie ne nous a jamais bordé de draps roses.

Déjà à ses premières années du primaire, Chad Badger a vite compris qu'il n'était pas fait pour l'école. Souffrant de problèmes de dyslexie, le jeune garçon se rappelle de certains professeurs qui lui ont dit qu'il n'était bon à rien et qu'il ne ferait jamais rien de bon dans la vie. À force de toujours terminer le dernier et de n'être encouragé par personne, Chad n'est pas allé plus loin que la troisième année du primaire.

«Plus tard, j'ai essayé de faire mon secondaire, mais ça n'a duré que quelques mois. L'école n'était pas outillée pour les cas comme moi. J'ai tout lâché ça, et je suis allé travailler sur des fermes», raconte celui qui a grandi à Durham-Sud.

C'est à ce moment qu'il a commencé à consommer de la drogue. De fil en aiguille, sa consommation devenant de plus en plus importante, il a vite cherché une porte de sortie à ce cercle vicieux. Sa porte de sortie, c'était Montréal! «Je suis arrivé en ville dans l'espoir de m'en sortir, de changer ma vie. C'était ça ou le suicide, et j'avais envie de vivre», raconte Chad.

À 18 ans, à vivre dans les rues de Montréal avec les autres jeunes de la rue, le cercle vicieux de la consommation te rattrape rapidement. «Les gens sont durs avec les jeunes de la rue. Ils nous ignorent, nous lancent aussi des insultes. Tu vis beaucoup d'abus du système. Alors un moment donné, pour survivre à tout ça, tu te gèles. C'est le seul moyen de passer à travers ta journée», confie-t-il.

Le projet d'une vie

Pendant près de dix ans, Chad s'est promené entre Montréal,

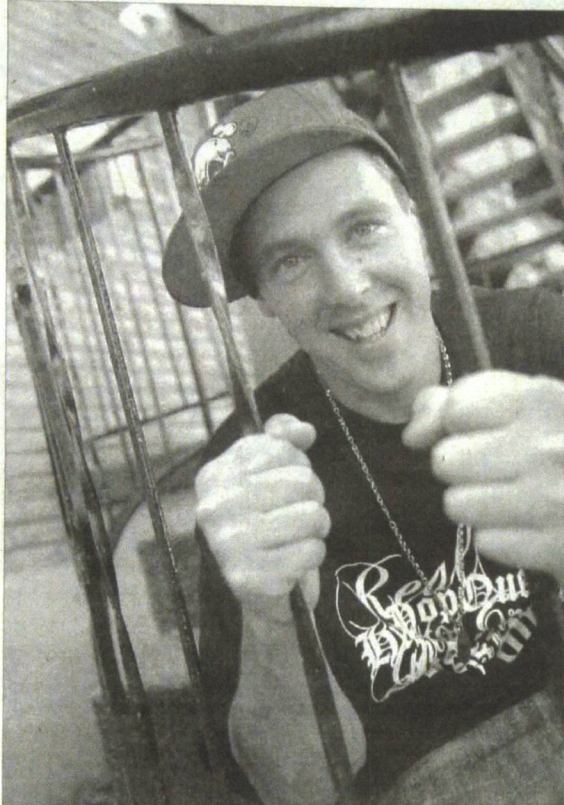


PHOTO STÉPHANE LÉSSARD

Chad Badger a connu l'itinérance pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'il participe à un projet humanitaire à Madagascar.

Drummondville et Trois-Rivières. Parfois dans la rue, parfois dans un petit appartement, il faisait de petites «jobines», mais n'a jamais eu un emploi stable. «Quand tu fais toujours dire que t'es nul, quand on t'ignore, c'est difficile de croire en toi et de penser que tu peux bien réussir les choses», affirme le jeune homme.

C'est à Trois-Rivières que Chad a été mis en contact avec l'organisme Point de Rue, qui accueille les jeunes en difficulté ou en situation d'itinérance. À l'automne dernier, il a pu prendre part à un projet de l'organisme à

Madagascar. Pendant trois mois, Chad a été mis en contact avec des jeunes défavorisés là-bas, il a travaillé avec eux et leur a même enseigné quelques tours de jonglerie.

«C'était fascinant parce que là-bas, on m'a considéré comme un vrai être humain, comme une personne qui a beaucoup de valeur. Autant ici, les gens m'ignoraient, autant là-bas les gens voulaient que je leur montre ce dont j'étais capable. Je me suis senti renaitre», raconte Chad.

Un projet qui a été déterminant dans sa vie, puisqu'il a main-



PHOTO GRACIEUSÉ PHILIPPE MALCHELOSSE

Lors de son séjour à Madagascar, Chad a enseigné quelques tours de jongleries aux jeunes Malgaches.

tenant un emploi à Point de Rue comme support à l'intervention et s'implique au sein de sa communauté. Il est en effet membre du conseil d'administration de Hip hop Jeunesse Mauricie et a aidé à l'organisation du Festival urbain de Trois-Rivières.

«Madagascar, c'était le coup de pied dans le cul dont j'avais besoin pour reprendre confiance en la vie. Avant, je n'avais plus de rêves, je ne voyais pas l'intérêt de vivre si je n'avais pas de but. Mais quelqu'un m'a laissé ma chance de prouver ce que je valais», mentionne-t-il.

Alors qu'il caresse maintenant le rêve de retourner en Afrique et même d'y fonder un organisme semblable à Point de Rue, Chad espère du même coup que son histoire saura en faire réfléchir plus d'un. «Les jeunes qui sont dans la rue ont aussi une valeur. Ils ne sont pas des moins que rien. Ils ont seulement besoin d'encouragements, d'une petite tape dans le dos, pas de toujours être ignorés ou rabaissés. Moi, je ne suis pas marié, je n'ai pas de char, pas de maison à moi, mais je suis quelqu'un pareil», souligne-t-il.

Le sourire qui fera la différence

Paule Vermot-Desroches

paule.vermot-desroches@henouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — La réalité des jeunes de la rue est à cent lieues de ce qu'on pourrait même s'imaginer. Le jugement des autres, la solitude, le rejet font souvent et malheureusement partie de leur vie sociale. Philippe Malchelosse de Point de Rue constate que bien

souvent, le jeune qui se retrouve dans la rue s'y retrouve par absence de choix, et non comme étant un choix marginal de vie.

L'an dernier, Point de Rue a accueilli et offert des services à 217 jeunes âgés entre 18 et 30 ans. Une donnée qui se maintient annuellement, constate M. Malchelosse.

«Les jeunes qui quêtent ou qui

font du squeegee se font souvent dire: Trouves-toi donc une job! D'autres fois, on trouve qu'ils ont l'air bête. Mais parfois, il arrive que ces jeunes n'ont pas mangé depuis deux jours. Je vous mets au défi d'avoir un air souriant lorsque ça fait deux jours que vous êtes à jeun et que quelqu'un vous ignore ou vous envoie promener parce que vous lui deman-

dez un peu de change», témoigne Philippe Malchelosse.

Des organismes comme Point de Rue, ou encore les ateliers Art-Go à Trois-Rivières, aident ces jeunes à donner un sens à leur vie et à accomplir des projets pour se valoriser, que ce soit en réalisant un vitrail ou en participant à un projet d'aide humanitaire à Madagascar.

Mais monsieur et madame Tout-le-monde peuvent aussi contribuer à aider ces jeunes à avoir confiance en eux, croit M. Malchelosse. «Beaucoup de ces jeunes se sont fait dire toute leur vie qu'ils ne valaient rien. À force de se faire rabaissés, ils ont fini par y croire. Des fois, juste un sourire ou un bonjour, ça peut faire la différence», souligne-t-il.

ANNEXE 9

DES JEUNES QUI S'EN SORTENT ET QUI EN AIDENT D'AUTRES À S'EN SORTIR AVEC LEURS TALENTS

C'est avec une grande fierté que nous vous offrons la possibilité d'acheter ces œuvres réalisées par les coopérants du projet Madagascar 2007. L'achat de ces œuvres permet non seulement de financer nos activités vers des services directs pour les personnes que nous rejoignons chaque année mais aussi de supporter la démarche de chacun des coopérants qui expriment leur potentiel et leur vision de la vie par ces croquis uniques ! Merci à l'avance pour votre contribution et votre sensibilité !

© J. Cloutier



Homme au Travail



© P. Côté

La Poupée en Roches

© C. Badaer



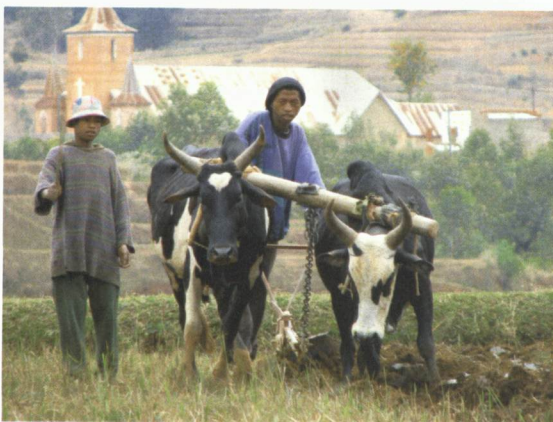
Nomé & Lala



© P. Côté

Entre les Trains

© C. Badaer



Le Meilleur Ami du Malgache



© P. Côté

Picho

Pour commander une œuvre, avoir la liste de prix et pour voir les autres œuvres réalisées
veuillez communiquer avec nous, à l'adresse suivante :

pointderue@gmail.com